

3453

Institut du Sahel

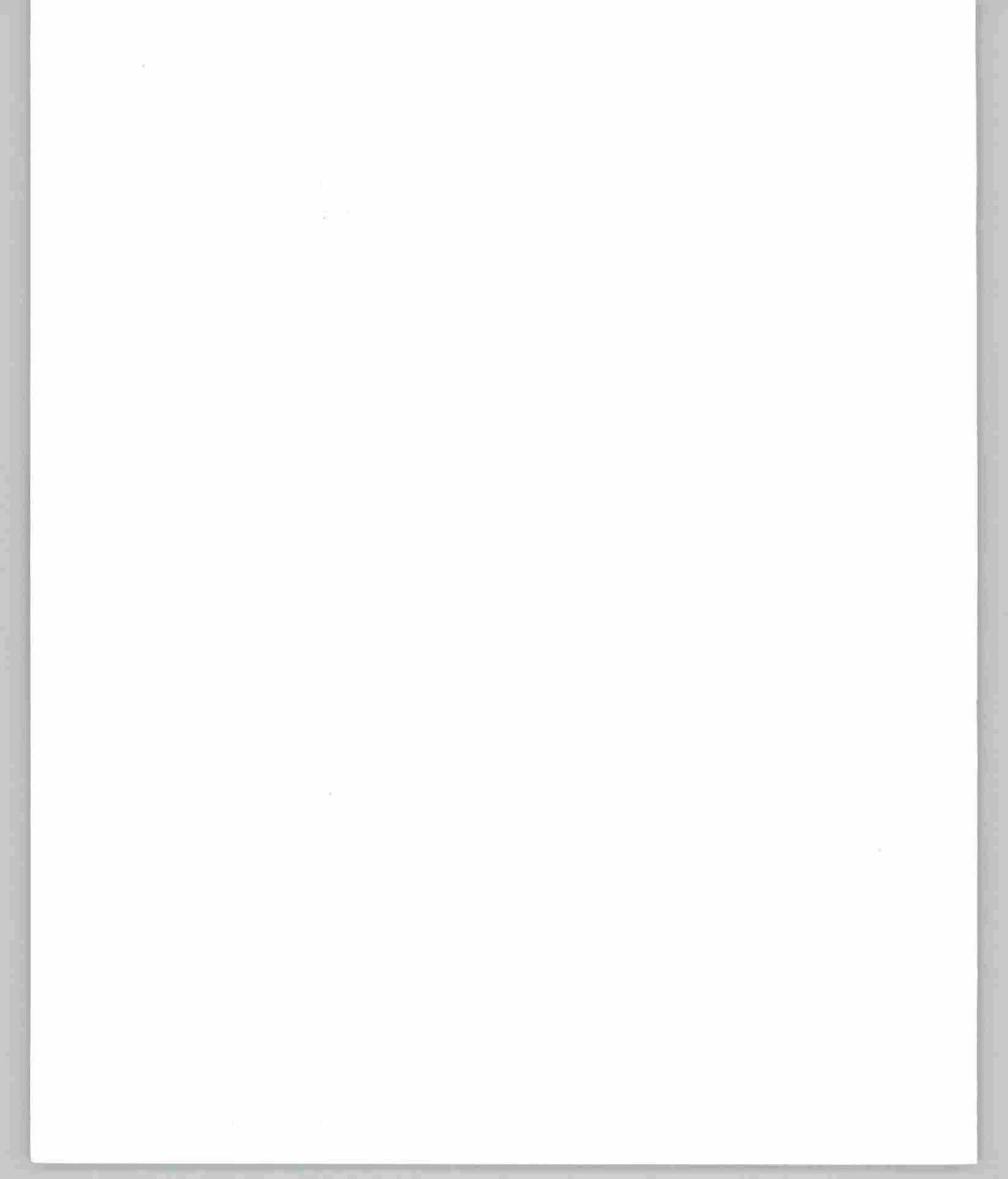
RAPPORT ANNUEL

1998



Programme Majeur "Recherches Agro-Socio-Economiques"

Des options pour lever les contraintes agro-socio-économiques
au développement durable du Sahel sont proposés.





RAPPORT ANNUEL

1998



Des options pour lever
les contraintes agro-socio-économiques
au développement durable du Sahel
sont proposées.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| ACRONYMES | 4 |
| PREFACE | 6 |
| RESUME | 7 |
| RAPPEL | 9 |
| COORDINATION DU PROGRAMME MAJEUR | 13 |
| Programmation des activités | 13 |
| Facilitation et suivi des activités | 14 |
| Animation | 15 |
| Instances et autres rencontres du CILSS | 15 |
| RESULTAT I | 21 |
| Etudes et analyse | 21 |
| Formation | 25 |
| Appui aux Etats | 25 |

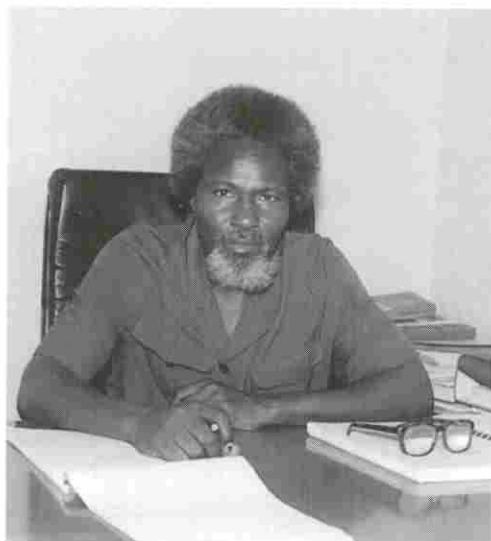
| | |
|---|-----------|
| RESULTAT II | 29 |
| Suivi et coordination des initiatives régionales | 29 |
| Appui à la recherche agricole | 31 |
| Mise en œuvre de la recommandation du conseil des Ministres sur la recherche agricole | 34 |
| Réunion de concertation des Directeurs Généraux des SNRA | 34 |
| RESULTAT III | 37 |
| Appui aux Etats | 37 |
| Mise en œuvre de la déclaration de Dakar | 37 |
| Recherche en éducation environnementale | 37 |
| Elaboration des outils pédagogiques | 38 |
| Orientation - Programmation | 38 |
| RESULTAT VI | 41 |
| Consolidation des acquis du RESADOC | 41 |
| Formation | 41 |
| Edition - Publication - Marketing | 43 |
| ANNEXES | 45 |

Acronymes

| | |
|--------------------|--|
| AGROSOC | Programme Majeur Recherches Agro-socio-Economiques |
| AGRHYMET | Centre Régional d'Agro-hydro-météorologie |
| BRA | Bureau de la Recherche Agricole (Tchad) |
| CCD | Convention de Lutte contre la Désertification |
| CD | Compact Disk |
| CDP | Conférence des Parties |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CERAAS | Centre d'Etudes Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse |
| CERPOD | Programme Majeur Population-Développement |
| CILSS | Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel |
| CIRAD | Centre International de Recherches Agricoles pour le Développement |
| CMA/AOC | Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre |
| CNRADA | Centre national de recherche agronomique et de développement agricole |
| CONACILSS | Comité national du CILSS |
| CORAF | Conférence des Responsables de Recherche Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre |
| CRDI | Centre de Recherches pour le Développement International (Canada) |
| CTA | Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale |
| CTG | Comité Technique et de Gestion |
| EE | Education Environnementale |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation |
| FED | Fonds Européen de développement |
| FGRA | Forum global de la recherche agricole |
| GAMS | General Algebraic Modeling System |
| GRN | Gestion des Ressources Naturelles |
| IARE | Institut des Aménagements régionaux et de l'environnement |
| ICRAF/SALWA | International Centre for Research In Agroforestry/Semi-Arid Lowland in West Africa |
| ICRISAT | International Crops Research Institute for Semi-Arid Tropics |
| IER | Institut d'Economie Rurale (Mali) |
| ILRI | International Livestock Research Institute |
| INERA | Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (Burkina Faso) |
| INIDA | Institut national de recherche agricole (Cap Vert) |

| | |
|------------------|--|
| INSAH | Institut du Sahel |
| INTERCRSP | Programme Transversal aux Programmes d'Appui à la Recherche Collaborative (USA) |
| ISRA | Institut Sénégalais de Recherches Agricoles |
| IST | Information Scientifique et Technique |
| LCD | Lutte contre la désertification |
| ORSTOM | Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération |
| OSS | Observatoire du Sahara et du Sahel |
| PADLOS | Programme d'Appui au Développement Local au Sahel (CILSS) |
| PADRES | Programme de recherche appliquée pour le développement dans le sahel (INSAH) |
| PAR | Programme d'action régionale de lutte contre la désertification |
| PASP | Projet d'appui aux stratégies et politiques de lutte contre la désertification (CILSS) |
| PFIE | Programme de Formation et d'Information à l'Environnement (CILSS-INSAH) |
| PGRN | Projet gestion des ressources naturelles (Mali) |
| PM | Programme Majeur (CILSS) |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PREES | Programme de Recherche en Education Environnementale au Sahel (INSAH) |
| PRISAS | Programme de renforcement institutionnel en matière de sécurité alimentaire au Sahel |
| PROCELOS | Projet promotion des céréales locales au Sahel (CILSS) |
| PROSACOM | Projet Sahélien de communication (INSAH) |
| PSE | Projet sahélien d'éducation environnementale |
| PV | Protection des végétaux |
| R3S | Réseau de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse |
| RESADOC | Réseau Sahélien de Documentation et d'Information Scientifiques et Techniques |
| ROCAFREMI | Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche sur le Mil |
| ROCARS | Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche sur le Sorgho |
| ROSELT | Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Térme |
| SA | Sécurité Alimentaire |
| SIRAS | Système d'information sur la recherche agricole au Sahel |
| SNRA | Système National de Recherches Agricoles |
| SOLAGRAL | Solidarités agricoles et alimentaires |
| SPSS : | Logiciel d'analyse statistique |
| USAID | Us Agency for International Development |
| WRI | World Ressources Institute (USA) |

Préface



Dr. Idriss O. ALFAROUKH
Directeur Général de l'Institut du Sahel

Ce rapport annuel, le deuxième que publie l'Institut du Sahel (INSAH) est destiné à informer nos différents partenaires des points saillants des résultats obtenus dans la mise en œuvre des activités inscrites au programme de l'INSAH en 1998. A la différence de celui publié en 1997, le présent rapport marque la fin du plan triennal 1996/1998. Il fait donc le bilan de trois années d'activités avec cependant un accent particulier sur la troisième année. Les résultats exposés dans ce rapport ont prouvé que les objectifs que notre institution s'était fixés ont été globalement atteints. L'analyse de ces résultats nous permettra de programmer de manière plus réaliste tout en nous fondant sur les besoins exprimés par les Etats membres du CILSS dans le domaine de la recherche agro-socio économique et en population et développement.

D'aucuns s'apercevront du retard apporté à la parution de ce rapport qui est publié en 2000, alors qu'il porte sur l'année 1998. En fait, ce sont les contraintes institutionnelles qui nous obligent à accuser ce retard, les rapports annuels ne pouvant être publiés qu'après avoir été examinés et adoptés par les instances statutaires du CILSS. Ces dernières se réunissent souvent un an après l'exécution des activités à examiner, d'où le retard apporté à la diffusion des résultats concernés. Des efforts seront faits pour lever ces contraintes afin que les résultats publiés dans nos rapports soient ceux de l'année précédente. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont appuyés dans la mise en œuvre de ces activités. Nous pensons en particulier aux chercheurs des SNRA, aux ONG, aux bailleurs de fonds et à nos décideurs politiques qui nous ont fait confiance tout au long de cette année. Leurs critiques et suggestions sont les bienvenues pour nous permettre d'améliorer la qualité de nos rapports annuels.

Le Directeur Général

Résumé —

Le présent rapport couvre l'exercice 1998 du programme majeur " Recherches Agro-Socio-économiques ", (AGROSOC) qui va de janvier à décembre 1998. Quelques lignes force marquent cette période.

Une première ligne force est l'élaboration du plan triennal 1999 – 2001 du CILSS qui a constitué la première priorité de l'ensemble des activités exécutées par le programme majeur AGROSOC.

Une seconde ligne force est la finalisation des études de filières et le démarrage effectif de celle sur les déterminants socio-économiques de l'utilisation des ressources naturelles. Pour les premières, les résultats ont été présentés et discutés lors d'une conférence régionale des décideurs sur le thème " sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du franc CFA ", tenue à Dakar en novembre 1998. Pour la seconde, l'état d'avancement est satisfaisant . Ainsi, le fonds cartographique avec géoréférencement a été constitué pour sept terroirs villageois du cercle de Kolokani (Mali) et des contacts ont été établis avec le Burkina Faso et le Niger pour y conduire les mêmes activités.

Une troisième ligne force est la formation. La formation en évaluation de l'impact de la recherche agricole s'est poursuivie à travers sept études de cas menées au Burkina Faso, au Cap Vert, au Mali,

en Mauritanie, au Sénégal et au Tchad. Dans le domaine de l'éducation environnementale, constat est fait que les appuis apportés ont permis aux pays d'accomplir des progrès notables dans la mise en œuvre de la déclaration de Dakar sur l'éducation environnementale.

Une quatrième ligne force est le renforcement de la synergie entre les systèmes nationaux de recherche agricole. Ainsi, la réunion annuelle des directeurs généraux des institutions focales de l'INSAH dans les pays a été institutionnalisée en tant que mécanisme de concertation pour une meilleure coordination de la recherche agricole au niveau régionale.

Enfin, une dernière ligne force est la valorisation et la diffusion des résultats de recherche qui a été marquée par la tenue des états généraux de l'édition scientifique et technique au Sahel en novembre 1998 à Bamako, au cours desquels la politique éditoriale de l'INSAH a été validée comme politique éditoriale sous-régionale au Sahel. Notons également l'organisation des journées " porte ouverte de l'INSAH " les 11 et 12 septembre 1998 dans le cadre de la célébration de la journée du CILSS sur le thème "Pour une protection intégrée des végétaux respectueuse de l'environnement".

Malgré d'importantes perturbations de calendrier, en l'occurrence la tenue précoce du Comité Technique et de Gestion (début octobre 1998 au lieu de janvier 1999), le programme majeur AGRO-SOC a pu exécuter la plus grande partie de ses activités prévues, avec un taux moyen d'exécution physique d'environ 73%.

En rappel, les résultats attendus du programme majeur AGROSOC sont les suivants :

Résultat I : Les capacités institutionnelles et l'aide à la décision en GRN/SA aux niveaux national et régional sont renforcées à travers des études et recherches.

Résultat II : La synergie entre les SNRA est développée et la promotion des technologies appropriées est assurée.

Résultat III : Des stratégies et des outils méthodologiques d'éducation et de communication en éducation environnementale sont disponibles.

Résultat IV : Les résultats de recherche sont valorisés et diffusés aux niveaux national et régional.

Coordination : Une cohérence d'ensemble des activités du programme majeur est assurée.

Rappel

Mandat du CILSS

En vue d'un développement durable de la région et dans un contexte d'intégration régionale, le CILSS a pour mandat de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

Objectif du CILSS

Les 6 objectifs visés par le CILSS

- Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable de la région.
- Coordonner aux niveaux sous-régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique.
- Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.
- Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification.
- Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, inter-étatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.
- Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Mission de l'INSAH

Dans le cadre du plan d'orientation stratégique du CILSS, la mission assignée à l'INSAH est d'assister les Etats membres, à travers la recherche, à définir des stratégies et à mettre en œuvre des programmes qui les aideront à atteindre la sécurité alimentaire sans mettre en danger l'environnement. Pour ce faire, il devra:

- entreprendre des études et recherches en vue de proposer des options de développement en matière de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de population au Sahel;
- coordonner et promouvoir la recherche scientifique et technique en tant qu'instrument de développement des Etats membres du CILSS;
- assurer la formation en vue de capitaliser les acquis et de contribuer à la mise en place d'une masse critique régionale des ressources humaines capables d'organiser et de gérer le développement durable;
- assurer la communication et la vulgarisation de l'information scientifique et technique;
- contribuer à l'émergence d'un espace scientifique et technique au niveau régional.

Stratégie d'intervention de l'INSAH

La stratégie de l'INSAH s'articule autour de trois axes:

- Coordonner et promouvoir les activités de recherche des systèmes nationaux sans entrer en concurrence avec eux, en leur faisant faire la recherche;
- responsabiliser davantage les systèmes nationaux de recherche en faisant le plus possible appel au leadership des compétences nationales en vue de favoriser l'émergence de centres régionaux d'excellence. Dans cette perspective, les mécanismes de concertations et d'échanges permettant de valoriser la complémentarité et la collaboration entre ces systèmes seront renforcés;
- développer la capacité d'intervention de l'INSAH qui sera un lieu privilégié de réflexions stratégiques basées sur des études et des recherches prospectives, tout en mettant un accent particulier sur la communication et la vulgarisation scientifiques et techniques.

Objectif stratégique d'AGROSOC

AGROSOC a pour objectif stratégique de proposer des options pour lever les contraintes agro-socio-économiques au développement durable du Sahel. Ce faisant, il contribuera à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, notamment son article 17 relatif à la recherche-développement.

Objectifs opérationnels et projets d'AGROSOC

Les cinq objectifs opérationnels et projets retenus lors de la retraite de 1996 sont les suivants:

- développer les capacités institutionnelles des systèmes nationaux de recherche agricole pour une meilleure gestion et programmation de la recherche agricole et une évaluation de son impact: projet développement des capacités institutionnelles, DECA;
- améliorer les connaissances pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de stratégies et politiques en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles/lutte contre la désertification (SA et GRN/LCD) à travers des études et recherches: projet d'études et analyses d'appui aux stratégies et politiques de SA et GRN/LCD, GRN/SA;

- accélérer la génération des technologies appropriées, tout en préservant les écosystèmes: projet d'appui aux activités de recherche agricole PARA;

- proposer des stratégies et des outils méthodologiques d'éducation et de communication en éducation environnementale pour une gestion durable de l'environnement Sahélien : projet Programme Sahélien en Education Environnementale, PSEE;

- renforcer les capacités de l'Institut du Sahel et des systèmes nationaux de recherche agricole en communication scientifique pour une meilleure valorisation des résultats de recherches: Projet Sahélien de Communication Scientifique et Technique, PROSACOM.





Environnement du Cap Vert

Coordination du Programme Majeur —

Une cohérence d'ensemble des activités du programme majeur est assurée

Au cours de l'exercice 1998, les efforts du responsable du programme majeur ont porté essentiellement sur le renforcement de la cohérence d'ensemble et de l'harmonisation des activités du programme, depuis la phase de programmation jusqu'à la production des différents rapports pour les instances statutaires du CILSS. Le responsable du programme majeur a également assuré la coordination du volet gestion des ressources naturelles : étude sur les déterminants socio-économiques de l'utilisation des ressources naturelles, mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification, appui aux Etats sur le foncier et la décentralisation (voire résultat 1).

Programmation des activités

Réunion des cadres du CILSS

Le responsable et deux autres cadres du programme majeur ont participé à la réunion des cadres du CILSS tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) du 2 au 8 mars 1998 sur le thème " implications du

Sommet de Banjul pour les activités du CILSS et les suites de Sahel 21". Il s'agissait au cours de cette réunion de dégager les implications des décisions prises à ce sommet sur le processus Sahel 21 et les perspectives pour le plan triennal 1999-2001. Grâce à la participation active des cadres du CILSS, des secrétaires permanents des comités nationaux du CILSS, des représentants des plates-formes et des partenaires au développement, trois résultats importants ont été obtenus :

- une compréhension partagée du bilan du processus Sahel 21, de la relance du CILSS et du plan triennal 1995-1997 ;
- un consensus sur les perspectives du processus Sahel 21 et de ses implications pour le CILSS ;
- un programme de travail 1998 relatif à l'élaboration du programme de travail 1999 et du plan triennal 1999-2001.

Un cadre du programme majeur AGROSOC a assuré la co-animation de cette réunion dans le cadre de la capitalisation et de la promotion de l'expertise interne de l'Institut du Sahel.

Atelier thématique en gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire (GRN/SA)

Le responsable et sept autres cadres du programme majeur ont participé à l'atelier thématique en GRN/SA dont le principe avait été arrêté lors de la réunion des cadres du CILSS mentionnée plus haut. Cet atelier s'est tenu à Niamey (Niger) du 15 au 19 mai 1998 avec comme objectifs de :

- faire le bilan des approches et des actions, aussi bien au niveau des pays que du CILSS ;
- renouveler la vision et la stratégie du CILSS avec une définition du rôle des acteurs ;
- dégager de nouvelles orientations pour la programmation des activités du CILSS, notamment dans le domaine des recherches agro-socio-économiques.

Au cours de cet atelier, le bilan des activités du programme majeur AGROSOC de 1995 à 1997 et les perspectives de ce programme pour 1999-2001 ont été présentés et discutés.

Dès orientations d'activités à prendre en compte dans l'élaboration du plan triennal 1999-2001 ont été également formulées.

Planification stratégique et retraite conjointe AGROSOC-CERPOD

Dès le mois de juillet 1998, le responsable du programme majeur a produit une note d'orientation pour impulser la réflexion des cadres du programme sur la planification stratégique devant permettre

d'élaborer le plan triennal 1999-2001 et le plan d'opération 1999.

Ce processus a abouti à la tenue de la retraite du programme majeur AGROSOC le 3 septembre et à une réunion conjointe avec le CERPOD le 4 septembre 1998 à Bamako. Ces réunions ont permis de produire la version préliminaire du projet du plan triennal 1999-2001. Des indicateurs de suivi et d'évaluation du programme majeur AGROSOC ainsi que les axes potentiels d'activités conjointes avec les autres programmes majeurs ((passerelles) y ont été également définis.

Facilitation et suivi des activités

Diverses actions de facilitation ont été menées dans le but d'assurer la bonne exécution du programme de travail 1998. Huit réunions mensuelles ont été tenues au cours desquelles l'état d'exécution des activités au niveau des projets a été régulièrement discuté : contraintes et propositions de solutions, acquis et synergies entre les activités.

Un rapport à mi-parcours a été produit tandis que plus d'une centaine de copies du rapport d'activités 1997, du programme de travail 1998 et du CTG ont été distribuées à différentes cibles : membres du CTG, Ministres, Secrétaires permanents des CONACILSS, plates-formes, SNRA et partenaires scientifiques, etc.

Par ailleurs, des contacts de sensibilisation ont été effectués en vue d'accélérer le déblocage des fonds pour l'exécution des activités en information scientifique et technique (Pays-Bas), et en protection des végétaux (FAO).

Animation

Le responsable du programme majeur a suscité ou encouragé la tenue de cinq séances d'animation sur :

- la mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification ;
- le rôle de l'information dans le commerce des céréales : une comparaison Mali-Bénin ;
- un débat télévisé au Mali sur l'impact de la dévaluation du FCFA sur la filière coton en Afrique de l'Ouest ;
- les résultats de la réunion des cadres du CILSS et leurs implications pour l'INSAH ;
- l'initiative internationale, " panorama mondial des approches et technologies en matière de conservation des eaux et des sols ", WOCAT.

Il faut ajouter que le responsable du programme majeur a été choisi comme un des principaux animateurs d'une conférence organisée du 13 au 14 mai 1999 par la " Royal geographical society " à Londres (Royaume-Uni) sur le Sahel. Il y a fait une

présentation sur le thème " Le Sahel est-il préparé à relever les défis du 21ème siècle ? ".

Instances, mécanismes de coordination et autres rencontres CILSS

Comité technique et de gestion

Exercice 1997

Le comité technique et de gestion pour l'année 1997 s'est tenu à Bamako du 25 au 27 janvier 1998 avec la participation effective de tous ses membres. Il a fait les recommandations suivantes :

- qu'une réflexion soit menée sur la nécessité d'une étude sur l'impact des projets et programmes de l'INSAH, voire du CILSS dans son ensemble, sur le développement des pays membres ;
- que des indicateurs d'analyse axés sur les résultats soient définis avec plus de précision ;
- que l'INSAH en rapport avec le Secrétariat Exécutif cherche le financement nécessaire au démarrage et à l'exécution des activités prévues dans le cadre du pôle " petits ruminants " ;
- que l'INSAH étudie avec les bailleurs de fonds les procédures les plus appropriées pour éviter les retards dans la mise à disposition des fonds aux projets ;
- que la recherche de la synergie entre les études réalisées par l'INSAH et le siège soit

- renforcée, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- d'élargir la formation des cadres sur l'évaluation d'impact des programmes à l'ensemble du système CILSS ;
 - d'harmoniser les actions sur l'élevage avec les autres institutions qui travaillent sur ce domaine, notamment l'ILRI ;
 - d'inclure les productions audio-visuelles dans la stratégie de marketing de l'INSAH ;
 - de définir des indicateurs pertinents permettant de mesurer les résultats obtenus par le responsable du programme majeur AGROSOC ;
 - de mettre en place un comité chargé d'étudier le financement du résultat IV relatif à la communication, aux publications et au marketing de l'INSAH ;
 - d'établir clairement la cohérence entre les activités du programme majeur AGROSOC et celles des programmes majeurs politique ;
 - d'anticiper sur la discussion avec les bailleurs de fonds dans la recherche des ressources nécessaires au financement des activités des différents projets ;
 - de poursuivre et renforcer les actions déjà engagées avec l'appui des partenaires financiers ;
 - que les documents présentés dans le cadre du budget soient accompagnés du rapport sur les ressources humaines et de la liste du personnel ;
 - que les tableaux du projet de budget soient comparés à ceux du budget adopté l'année

- précédente afin de permettre d'apprécier les évolutions éventuelles ;
- que le projet de budget soit envoyé en même temps que les autres documents aux membres du CTG comme le stipule le règlement intérieur.

Exercice 1998

La troisième session du comité technique et de gestion s'est tenue du 5 au 7 octobre 1998 beaucoup plus tôt que prévu, à cause de l'organisation du conseil des Ministres extraordinaire qui devait adopter le plan triennal ainsi que les programmes et budgets du CILSS.

Les travaux de cette session ont porté sur :

- L'examen de l'état d'exécution des recommandations de la session de 1997 ;
- Le rapport d'activités partiel de 1998 et surtout le projet de plan triennal 1999-2001 du programme majeur AGROSOC, avec le plan d'opération détaillé pour 1999 (programme de travail 1999).

A l'issue de ses travaux, le CTG a recommandé :

- Que le projet de budget soit envoyé en même temps que les autres documents aux membres du CTG comme le stipule le Règlement intérieur (recommandation reconduite de la 2ème session) ;
- que dans le cadre des réflexions sur l'extension du projet sur l'Education Environnementale (PFIE), il faut d'abord et

- surtout faire en sorte que ses acquis puissent être adoptés de manière définitive par les bénéficiaires ;
- qu'une plus grande rigueur soit apportée à l'établissement des prévisions budgétaires ;
 - au Responsable du programme majeur AGROSOC de prendre en compte les observations et amendements formulés dans la rédaction du rapport final d'activités en fin d'année 1998.
 - d'impliquer davantage les SNRA dans l'élaboration des thèmes ;
 - que l'INSAH et le Secrétariat exécutif du CILSS poursuivent leurs efforts afin de trouver les fonds nécessaires auprès des partenaires financiers intéressés à la réalisation des activités, notamment celles relatives à la valorisation et la diffusion des résultats de recherches du programme majeur AGROSOC.
 - au Conseil de direction du CILSS de revoir la composition et le fonctionnement des CTG.

Conseil de direction

Le responsable du programme majeur a participé à la réunion du conseil de direction tenue à Bamako les 21 et 22 mai 1998 et à celle tenue le 25 novembre 1998 à Banjul à la veille du conseil des Ministres extraordinaire. Consacrée essentiellement à la préparation des instances, ces réunions n'ont pas permis d'aborder les activités techniques en profondeur. Il est donc suggéré que le conseil de direction revoit son programme de travail afin qu'il

joue effectivement son rôle de pilotage pour assurer la cohérence de l'ensemble des activités du CILSS entre deux conseils de Ministres. La durée des réunions pourrait être réaménagée à cet effet. Une autre alternative pourrait être la tenue d'un conseil de direction spécial à mi-parcours pour analyser l'état d'exécution du plan d'opération adopté par les instances.

Comité régional de programmation et de suivi et Conseil des ministres

Le responsable du programme majeur a participé aux travaux du Comité Régional de Programmation et de Suivi et du Conseil des Ministres ordinaire qui se sont déroulés à Niamey du 22 au 26 juin 1998. En relation avec le Directeur général, il y a présenté une note d'information sur les semences de céréales et de légumineuses et sur la stratégie de coordination de la recherche de l'INSAH. Cette note était une réponse à une recommandation du Conseil des Ministres de 1997 sur la recherche agricole.

Le responsable du programme majeur a également participé au conseil des Ministres extraordinaire tenu à Banjul les 26 et 27 novembre 1998 qui a adopté le plan triennal 1999-2001, le plan d'opération (programme de travail) 1999 et le nouveau statut du personnel du CILSS. Ce conseil a également procédé à la nomination de Messieurs Idriss Alfaroukh et Alhassane Diallo comme directeurs généraux respectivement de l'Institut du Sahel et du Centre Régional AGRHYMET.

Réunions de direction de l'INSAH

Le responsable et les cadres du programme majeur ont participé aux deux réunions de direction organisées et présidées par le directeur général et qui ont permis de renforcer l'esprit d'équipe au sein de l'INSAH.

Autres rencontres

Sur instruction du Secrétaire Exécutif du CILSS, le responsable du programme majeur a participé aux rencontres suivantes :

- Le Conseil d'administration ordinaire de l'OSS : Tunis, 12-13 mars 1998;
- La rencontre CILSS-UMA-OSS sur la recherche en matière de lutte contre la désertification : Médémine (Tunisie), 29-31 octobre 1998 ;
- Le Conseil d'administration extraordinaire de l'OSS : Paris, 18-20 novembre 1998.

Il est recommandé que le CILSS continue de s'impliquer dans les activités de l'OSS afin qu'elles intègrent les priorités du Sahel, surtout dans cette phase de restructuration profonde de cette organisation.



La filière des exportations de bovins sur pied s'est largement développée.

Résultat I

Les capacités institutionnelles et l'aide à la décision en GRN/SA aux niveaux national et régional sont renforcées à travers des études et des recherches

Les activités ont été orientées sur trois grands axes : les études et analyses, la formation et l'appui aux Etats.

Etudes et analyses

L'impact de la dévaluation

1. les études de filières

Ce sont des études sur les filières agricoles et alimentaires entreprises en 1996 avec une première phase descriptive. Les résultats de ces études avaient fait l'objet en novembre 1996 d'un atelier régional qui avait donné des orientations quant à la réalisation de la phase d'approfondissement. Les résultats obtenus à l'issue de cette phase d'approfondissement ont été présentés à la conférence politique qui s'est tenue à Dakar du 28 novembre au 3 décembre 1998 (annexe 3).



Le représentant du Secrétaire exécutif prononçant son discours



Participants à la réunion de Dakar

Ces études ont concerné trois filières :

ELEVAGE

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Sénégal

L'atelier régional de présentation et de validation des résultats des études de la filière bétail-viande a eu lieu en août 1997 à Yamoussoukro (RCI). Au cours de cet atelier, des observations et commentaires ont été faits sur ces études. Compte a été tenu de ces observations dans la finalisation de ces études surtout celles du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal qui sont maintenant adoptées.

Concernant la vulgarisation des résultats, la coordination régionale a préparé une synthèse régionale qui a été présentée à l'occasion d'une rencontre régionale de la CMA/AOC (conférence des Ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre)

en collaboration avec SOLAGRAL en mars 1998 à Ouagadougou. Au plan national, un bulletin de synthèse d'une double feuille rassemblant les principaux résultats de l'étude a été préparé et diffusé très largement au Mali, en collaboration avec l'IER. Ce type de bulletin est également prévu pour les autres pays. Pour la publication des résultats dans une édition spéciale de la revue de l'INSAH *Etudes et recherches sahéliennes*, des avenants ont été signés avec l'IER du Mali, l'ISRA du Sénégal et l'INERA du Burkina Faso. Ces contrats ont pour objet de collecter des données complémentaires en vue de la rédaction des articles à publier.

COTON

Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Tchad

Les pays concernés ont finalisé leurs études et l'atelier sectoriel sur cette filière s'est déroulé du 08 au 10 juillet 1998. Au cours de cet atelier, l'analyse des documents et les débats ont permis de faire un examen approfondi, depuis la dévaluation du CFA, de la situation générale de la filière en Afrique de l'Ouest, de la rentabilité de la filière, de l'utilisation des revenus du coton (cas des producteurs et des sociétés cotonnières), des contraintes de la filière et des perspectives de la filière. L'importance de la filière dans l'économie de l'ensemble des pays et la pertinence des questions posées ont conduit à l'identification des implications pour les politiques et des questions de recherche qui doivent être examinées. En termes de perspectives de la filière, il est apparu un besoin :

- d'augmenter les rendements ;
- de préserver le capital sol et l'environnement ;
- d'utiliser efficacement les ressources de la filière ;
- de rendre durable la rentabilité de la filière.

MARAÎCHAGE

Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Tchad.

Les études sur le maraîchage n'ont pas fait l'objet d'un atelier sectoriel en raison du retard dans l'état d'avancement des travaux des équipes nationales et de la qualité des résultats obtenus. Cependant, les chercheurs ont été conviés à un atelier technique qui leur a permis de confronter et de discuter leurs résultats et d'améliorer les analyses.

La synthèse régionale de ces études a été finalisée.

2. Les études de consommation : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal

Les études de consommation ont été effectivement réalisées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Les hypothèses qui étaient à la base de ces études revêtaient un double aspect :

- un aspect positif avec une réduction des importations de denrées alimentaires et une baisse relative des prix des produits locaux, entraînant une augmentation de leur consommation ;
- un aspect négatif avec une réduction de la consommation des couches pauvres et des détenteurs de revenus salariaux suite à la hausse des prix et de la difficile substitution des céréales locales au riz importé.

LA DYNAMIQUE DE LA DEMANDE DE CERTAINS PRODUITS VIVRIERS

Contrairement à l'approche initiale, cette activité n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique. Des travaux sur la filière bétail-viande, il a été produit un document qui a pris largement en compte les aspects macro et micro de la demande de la filière tant dans les pays sahéliens que dans les pays côtiers.

De même, en rapport avec l'IER, il a été extrait de l'étude sur la filière bétail viande au Mali un bulletin de politiques largement vulgarisé. Dans cette publication, il a été mis en évidence les implications pertinentes de politique orientées sur les perspectives d'accroissement de la demande et la capacité du Mali de faire face à cette demande.

LES ALTERNATIVES D'ACCROISSEMENT DURABLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET ANIMALES

Cette activité a été programmée dans le cadre de la prise en compte des préoccupations de Sahel 21. Bien que les études sur les filières agricoles et alimentaires s'inscrivent dans la réalisation de cet objectif, deux activités complémentaires ont été programmées.

Etudes des différents modes d'approvisionnement en engrais

Les enquêtes réalisées dans le cadre des études des filières riz et coton ont permis de constituer la base de données nécessaire pour l'étude en question qui se poursuivra en 1999. Les questionnaires ont déjà pris en compte les aspects pertinents d'approvisionnement et de distribution en engrais.

Analyse des stratégies de diversification des producteurs dans la zone de l'Office du Niger

Cette étude a été conduite par l'IER. Sa mise en œuvre a commencé par l'élaboration d'un questionnaire très dense prenant en compte tous les aspects de la productivité, de l'investissement et de la diversification concernant le riz, l'oignon et la tomate. Ainsi, une importante base de données a été constituée. Il a été produit deux documents dont l'un sur le riz et le second sur les produits maraîchers (tomate et oignon). Concernant le riz, l'étude a été orientée sur l'identification des changements de stratégies, l'analyse de la profitabilité de l'activité rizicole dans la zone de l'Office du Niger, l'évaluation des investissements réalisés par les producteurs. La

comparaison a porté sur la période avant et après dévaluation du CFA.

Pour ce qui est du maraîchage, l'objectif a été d'analyser l'importance du maraîchage dans les systèmes de production en termes de superficies, production et de revenus complémentaires et leur évolution depuis la dévaluation ainsi que les stratégies de production par rapport à ces possibilités de diversification de la production et des revenus.

Comme pour le riz, le cadre de cette étude a été la zone Office du Niger.

L'HARMONISATION DES MÉTHODES DE GESTION DES DONNÉES D'ENQUÊTES

Une méthodologie harmonisée d'enquêtes a été mise au point. Elle prend en compte les éléments clé suivants : évolution des surfaces, utilisation des intrants, production agricole, évolution des effectifs du cheptel. Elle a été appliquée dans la collecte de l'information sur les filières coton et maraîchage. De même, les enquêtes complémentaires, dans le cadre de l'étude de la filière bétail-viande, faites au Mali et au Sénégal se sont inspirées de la même méthodologie. Aussi, les ateliers techniques au niveau des filières bétail-viande, coton et maraîchage ont permis de disposer au niveau de la coordination de la sécurité alimentaire des bases de données de l'ensemble des pays qui ont participé aux différentes études.

ELABORATION D'UN PROJET CONJOINT INSAH/ILRI DE RECHERCHE SUR L'ÉLEVAGE

L'atelier régional sur la filière bétail-viande de septembre 1997 à Yamoussoukro avait identifié quelques thèmes de recherche qui devraient faire l'objet d'un approfondissement. Ainsi, en collaboration avec l'ILRI, un projet de recherche intitulé "évolution de la production et des marchés du bétail et de la viande dans un environnement économique changeant en Afrique de l'Ouest" a été élaboré.

L'objectif global du projet est d'identifier des politiques économiques et des options technologiques à même de relancer la filière élevage en Afrique de l'Ouest, et de contribuer à inverser la tendance de diminution de la consommation par tête de viande de ruminants en Afrique de l'Ouest. Plus spécifiquement, l'objectif stratégique du projet est de contribuer à l'approvisionnement régulier, efficient et durable du marché ouest-africain en viande de ruminants. Le projet aura à analyser les réformes de politiques macro-économiques et d'ajustement structurel qui ont été conduites en Afrique de l'Ouest, et à évaluer leur impact sur la promotion de la croissance globale de la filière élevage, en particulier sur les stratégies de production des différents groupes de producteurs, l'adoption de nouvelles technologies et la production.

LES TENDANCES ÉVOLUTIVES DE L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

L'essentiel des efforts fournis ont porté sur une évaluation préliminaire des données socio-économiques disponibles du projet PGRN du Mali. Ainsi, grâce à un protocole d'accord signé entre l'INSAH et le PGRN, la base de données " Access " de ce projet a été réorganisée et restructurée. Elle permet actuellement d'effectuer des simulations d'analyses agro-socio-économiques dans le temps. Des dispositions sont également prises pour la collecte de données socio-économiques complémentaires sur plusieurs années devant permettre une analyse socio-économique dynamique sur plusieurs années.

Concernant la base régionale de données, la conception de sa structure a commencé. Elle sera de type relationnel avec des possibilités de géoréférencement (SIG) et d'analyses de plusieurs données croisées : biophysiques, démographiques, culturelles, technologiques, sociales, politico-institutionnelles etc. Un questionnaire de collecte de données devant alimenter cette base est élaboré.

Par ailleurs, une esquisse cartographique du cercle de Kolokani, avec géoréférencement des terroirs villageois a été réalisée. La finalité de ce travail est double. Elle consiste d'une part, à disposer d'un fonds cartographique à superposer aux imageries satellitaires traitées de manières à dégager les statistiques des différents modes d'occupation des terres (superficies forestières, parcours naturels, zones de cultures, de jachères, etc.). D'autre part, ce fonds cartographique constituera un support de premier plan pour structurer les données en vue de leur exploitation avec l'outil " système d'information géographique ".

Des contacts ont été également établis avec des partenaires du Burkina Faso et du Niger afin que les activités puissent y être rapidement exécutées dès leur démarrage. La Gambie a remplacé la Guinée-Bissau dans ce dispositif.

ETUDES DE CAS DU CADRE POLITICO-INSTITUTIONNEL EN GRN ET IMPACT D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les termes de référence de l'étude en question ont été rédigés et validés en concertation interne avec les autres composantes de l'INSAH. Le but ultime de l'étude est d'améliorer la capacité des projets concernés à lever les contraintes au développement et faciliter une plus grande adoption par les utilisateurs, d'options favorisant la gestion durable des ressources naturelles et des systèmes de production. Les résultats pour la zone PGRN (Mali) et PNGT (Burkina Faso) sont attendus pour 1999.

LES PASSERELLES ENTRE LES PROGRAMMES AGROSOC ET POPULATION-DEVELOPPEMENT

Un cadre de concertation a été créé. Suite aux rencontres, il a été noté que les bases de données déjà

existantes, d'une part au niveau de la composante sécurité alimentaire et d'autre part au niveau du CERPOD, seront utilisées dans une étude sur l'impact de la transformation de l'agriculture sur les questions fondamentales de santé. Le programme de travail à ce sujet, entre l'INSAH (AGROSOC et CERPOD) et l'Université d'Etat du Michigan (MSU), a été élaboré. Les activités de la première phase seront axées sur la centralisation et l'exploitation de toutes les bases de données pertinentes pour l'analyse des liens entre la croissance de la productivité agricole et la malnutrition infantile. Les résultats de cette phase serviront de base de réflexion pour l'identification des activités à mener dans la deuxième phase.

Formation

Formation des cadres de l'INSAH en SPSS

Cette formation est une activité continue, l'appui se faisant à la demande. La préférence de ACCESS à SPSS par la composante GRN a annulé la seule demande qui était formulée. Les deux cadres de cette composante ont été ainsi formés en " Access " et en système d'information géographique (ArcView) (logiciel de bases de données).

Formation des cadres sahéliens en économie de l'environnement

Les contacts se sont poursuivis avec la Banque mondiale. C'est ainsi qu'un cadre du programme majeur AGROSOC a participé à l'atelier de formation des formateurs organisé par la Banque mondiale à Pigg's Peak (Swaziland) du 24 au 28 février 1998 sur le thème " Approche de l'investissement sectoriel pour un développement de l'agriculture durable ". Le réseau africain de formation des formateurs, en cours de création sous la supervision de la Banque mondiale, sera un cadre idéal pour la suite de cette activité.

Par ailleurs, les contacts sont très avancés avec le programme InterCRSP et l'Université de Texas A&M pour un appui dans le domaine de l'analyse d'impact des systèmes de production en prenant notamment en compte les aspects économiques.

Formation en évaluation de l'impact de la recherche agricole

En avril 1998, sept bourses de recherche ont été octroyées par l'INSAH à sept chercheurs des institutions des pays suivants : une à l'INERA-Burkina Faso ; une à l'INIDA-Cap Vert ; une à l'IER-Mali ; une au CNRADA-Mauritanie ; une à l'ISRA-Sénégal et deux au BRA-Tchad. Les thèmes de recherche retenus sont assez variés et portent sur l'impact économique de la recherche variétale, les produits de l'agro-industrie et la protection des végétaux.

Les résultats de ces études ont été présentés et discutés lors d'un atelier de validation et de formation qui s'est tenu à Ouagadougou du 23 novembre au 4 décembre 1998. L'objectif principal de cet atelier était de promouvoir dans les pays concernés, l'analyse de l'impact économique de la recherche agricole en tant qu'outil de bonne gestion des ressources allouées à la recherche et comme moyen de lobbying pour le financement durable de la recherche. Il a porté d'une part sur la méthode du surplus économique utilisée par les chercheurs ayant bénéficié de la bourse de recherche octroyée par l'INSAH, et d'autre part, sur des séances de formation en modélisation mathématique par la méthode GAMS. Il a regroupé quinze chercheurs venus de sept pays du CILSS et un chercheur Togolais sponsorisé par le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche sur le Sorgho (ROCARS).

Appui aux Etats

La mise en œuvre de la CCD

• Indicateurs d'impact

Le programme majeur AGROSOC a délibérément choisi d'inscrire son appui en matière d'indicateurs de la mise en œuvre de la CCD dans le cadre d'un groupe de réflexion dont l'OSS assure la facilitation. Ceci permet la cohérence et l'articulation des actions des différents acteurs à tous les niveaux, (national, sous-régional et international) dans l'esprit de la convention.

C'est ainsi que le programme majeur a participé (avec une note de contribution) à l'atelier de lancement de l'approche méthodologique sur les indicateurs d'impact de la CCD en Afrique tenu à Eschborn (Allemagne) du 21 au 23 juillet 1998. Cet atelier a permis de jeter les bases (objectifs, résultats attendus) d'un projet visant à sélectionner et tester des indicateurs d'impact de la mise en œuvre de la CCD dans des pays pilotes (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Maroc et Tunisie). Parmi les actions précises à court terme qui ont été définies, figure en première place la capitalisation de l'existant, dont les acquis de l'INSAH en la matière.

• Programmes d'action sous-régional et régional (PASR et PAR)

Avec le pilotage du PASP (secrétariat exécutif du CILSS et de la CEDEAO), le programme majeur AGROSOC a participé à la réunion des chefs de files des groupes thématiques pour l'élaboration du PASR (Ouagadougou 14-15 janvier 1998), dont une version provisoire est disponible pour commentaires.

Le programme majeur AGROSOC a également participé aux travaux de l'atelier panafricain du groupe

thématique sur l'agroforesterie et la conservation des sols qui se sont déroulés à Bamako du 29 juin au 3 juillet 1998. Ce thème a été retenu dans le cadre du programme d'action régional (PAR) de lutte contre la désertification. Une présentation des conclusions de l'étude d'inventaire des pratiques de GRN au Sahel menée par la composante GRN en 1996 y a été faite. L'INSAH s'y est positionné déjà pour être le chef de file de la thématique en question, en partenariat scientifique avec l'ICRAF-SALWA.

Le programme majeur AGROSOC a aussi participé à la réunion préparatoire de l'Afrique de l'Ouest pour la 4ème conférence des parties à la convention sur la diversité biologique, tenue à Abidjan (RCI) les 26 et 27 mars 1998. L'expérience du programme en matière d'éducation et de sensibilisation environnementales y a été présentée. La candidature de l'INSAH pour organiser la prochaine rencontre sous-régionale a été acceptée, mais les modalités pratiques et les dates de cette rencontre restent à définir.

• 2ème Conférence des Parties de la CCD

En tant que membre de la délégation du CILSS, le programme majeur AGROSOC a participé à la 2ème conférence des parties qui s'est tenue à Dakar du 30 novembre au 11 décembre 1998.

La planification stratégique des SNRA

Un atelier a eu lieu à N'Djaména, Tchad, du 9 au 13 Novembre 1998. Il a regroupé vingt quatre participants venus des différentes structures nationales et avait comme objectif de former un noyau de cadres nationaux chargés d'animer et de superviser le processus d'élaboration du programme à moyen terme de la recherche agricole (PMTRAD). A l'issu des travaux, il a été constaté que cet objectif a été atteint car le Tchad dispose désormais d'un noyau de personnes ressources prêtes et capables de finaliser le PMTR dans un délai acceptable avec un minimum

de moyens à mettre à leur disposition par la partie Tchadienne. L'accent a été particulièrement mis sur la nécessité de mettre en place une unité de coordination inter-institutionnelle de pilotage du processus et sur l'urgence de dégager les moyens financiers et matériels afin de démarrer immédiatement les travaux. L'INSAH s'est engagé à poursuivre son appui conseil et sa facilitation, en relation avec son partenaire pédagogique qu'est l'ISNAR, afin de finaliser rapidement le processus ainsi lancé.

Par ailleurs il faut noter que dans le cadre de la finalisation des études de filières, des missions d'appui ont été effectuées dans l'ensemble des pays concernés.

Les réflexions sur le foncier et la décentralisation

Piloté par le PADLOS et en collaboration avec ce projet, un appui a été apporté au Tchad par la participation du programme majeur AGROSOC à l'atelier national de ce pays sur la mise en place de l'observatoire sur le foncier. Cet atelier a fait des recommandations d'ordre scientifique, technique, institutionnel et financier pour la mise en place effective et rapide de l'observatoire en question.



Activités agricoles des femmes

Résultat II

La synergie entre les SNRA est développée et la promotion des technologies appropriées est assurée

Les activités ont couvert les quatre domaines suivants :

- Le suivi et la coordination des initiatives régionales de recherche ;
- L'appui à la recherche agricole, dont la maîtrise des produits agro-pharmaceutiques ;
- La valorisation des acquis de la recherche ;
- La mise en œuvre de la recommandation du Conseil des ministres sur la recherche agricole.

Suivi et coordination des initiatives régionales

ROSELT

Les activités ont porté sur l'amélioration du dossier d'offre conjointe de l'IRD (ex ORSTOM)-INSAH-IARE-CIRAD en vue d'assurer les fonctions d'opérateur régional de ROSELT, en prenant en compte les remarques et observations de l'OSS. La décision finale de l'OSS a pris beaucoup plus de temps que prévu avec comme conséquence, le ralentissement considérable des activités au niveau des observatoires. Cette offre a été faite dans le cadre du financement du FEM Français pour un montant de 8,8

millions de franc français pour quatre ans.

Le programme majeur AGROSOC et l'OSS ont également préparé un dossier d'activités sur les indicateurs locaux de la désertification qui a été introduit par le Secrétaire exécutif du CILSS auprès du bureau régional du CRDI à Dakar pour financement.

Les accords-cadres entre l'OSS et l'IRD chef de file du consortium, entre le consortium et les pays observatoires et entre les quatre membres du consortium sont en cours de préparation.

Au niveau des sites, les activités entamées en 1997 sont en cours de finalisation au Sénégal, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Cap-Vert. Elles portent sur :

- l'élaboration d'une carte d'occupation des terres ;
- la valorisation des données (brutes et/ou interprétées) déjà acquises au cours des années précédentes;
- la mise en œuvre de travaux de surveillance écologique et socio-économique : suivi de la biomasse, suivi climatique, enquêtes socio-économiques sur les usages pastoraux.

InterCrsp

Les activités de recherche ont porté sur les quatre thèmes suivants :

- La recherche adaptive pour le transfert des technologies InterCrsp en GRN en Afrique de l'Ouest ;
- L'amélioration de la production alimentaire et primaire dans les systèmes de production sur une base durable : renverser la tendance du processus d'érosion, d'acidification et de perte des sols ;
- La restauration des parcours et des terres de cultures dégradés en zones soudano-sahéliennes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en vue d'augmenter leur productivité ;
- L'inventaire des projets et programmes relatifs à la biodiversité : optimisation de la gestion de l'information sur la biodiversité.

Elles ont effectivement démarré et se poursuivent normalement. Les pays concernés sont : le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Ghana et le Cameroun.

ROCAFREMI

Une phase de diffusion de semences de mil amélioré a été entamée après quatre ans d'expérimentation en milieu paysan et en station menée par l'INRAN (Niger), et l'INERA (Burkina Faso). Cette nouvelle phase vise le renforcement des systèmes nationaux à travers leur collaboration avec les paysans dans le

domaine de la multiplication de semences adaptées aux conditions réelles du paysan. Le réseau s'est également investi dans la technologie de la transformation pour différents usages de consommation du mil en collaboration avec le projet PROCELOS du CILSS. Ceci constitue une étape importante dans la valorisation des produits locaux.

ROCARS

L'INSAH a participé à la dernière réunion du comité directeur du ROCARS. Ce réseau a pu dégager quelques variétés de sorgho qui sont sur le point d'être diffusées à grande échelle dans les pays membres. Le comité directeur de ROCARS a pris la décision de convier désormais l'INSAH à ses différentes sessions afin qu'il apporte son expertise à l'analyse des problèmes liés au Sahel.

CORAF

La XI ème Plénière de la CORAF s'est tenue à Accra (Ghana) du 20 au 26 avril 1998. Au cours de cette plénière, des décisions importantes pour l'avenir de la recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre ont été prises :

- Les SNRA membres de la CORAF ont décidé d'une appropriation effective de l'association, en contribuant de manière significative à son fonctionnement, ceci en vue de s'affranchir progressivement de la dépendance de financement extérieur pour son fonctionnement ;

- La CORAF doit présenter, avant la fin de l'année 1998, une stratégie de coordination et un mécanisme de coopération définissant ses prérogatives et ses priorités régionales pour faire face aux nombreuses mutations engendrées par la globalisation de la recherche agricole à travers les mécanismes mis en place par le Forum Global de la Recherche Agricole (FGRA) ;
- Une étude financée par l'Union européenne débouchera sur un plan d'action qui précisera pour le moyen terme les domaines de compétence de la CORAF dans sa zone d'intervention géographique.

Appui à la recherche agricole

Pôle Gestion des ressources naturelles

Comité régional de coordination (CRC)

La première réunion du Comité régional de coordination du Pôle GRN-SP s'est tenue à Bamako du 09 au 11 mars 1998. Elle avait pour objet de valider les propositions de recherche présentées par les SNRA lors de l'atelier régional de programmation des activités de ce pôle organisé à Ouagadougou en avril 1997. Cette réunion s'est élargie aux partenaires scientifiques que sont : l'ICRAF-SALWA, InterCRSP, le CIRAD. A l'issue de ces travaux, les axes et thèmes de recherche suivants ont été validés pour être traduits en terme d'activités de recherche du pôle :

AXE 1

Conservation des eaux et des sols

Thèmes de recherche :

- recherche sur les indicateurs de dégradation des terres ;
- évaluation de la performance des techniques de récupération des terres dégradées ;
- évaluation de la sensibilité et/ou de la résistance des sols à la dégradation ;
- gestion intégrée de la fertilité des sols dans différentes situations agro-écologiques.



Stratégie de conservation des sols.

AXE 2

Systèmes symbiotiques et fixation de l'azote

Thèmes de recherche :

- microbiologie générale des bactéries du sol intervenant dans le cycle de l'azote ;
- évaluation du potentiel fixateur d'azote des systèmes symbiotiques ;



Stratégie de fixation de l'azote.

- interaction des rhizobiums avec les champignons mycorhiziens et les autres bactéries du sol ;
- influence des facteurs de l'environnement sur la fixation biologique de l'azote.

AXE 4

Gestion des sols et de l'environnement des systèmes irrigués

Thèmes de recherche :

- gestion technique, organisation sociale et foncière de l'irrigation ;
- gestion durable de la fertilité des sols et de l'eau en cultures irriguées.



Stratégie de gestion des sols et de l'environnement

AXE 3

Agroclimatologie

Thèmes de recherche :

- choix variétal et contraintes climatiques, utilisation du photopériodisme ;
- mise au point de techniques de gestion de l'eau ;
- modélisation des écosystèmes cultivés ;
- étude du lien entre l'eau et les éléments minéraux.

Lors de la réunion du comité régional de coordination, ses membres ont mis l'accent sur deux points devant contribuer au bon fonctionnement du pôle :

- Le pôle favorisera une approche participative (en prenant en compte les partenaires non traditionnels de la recherche), multidisciplinaire et interinstitutionnelle et en tenant compte de la spécificité des écosystèmes pour faciliter les changements d'échelle ;
- L'INERA est désormais la structure de coordination régionale du Pôle et devient à ce titre l'interlocuteur institutionnel de premier plan entre les SNRA pour ce qui concerne la

recherche dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au Sahel. L'institut du Sahel (ou Sahel " Porte ouverte ") en tant qu'interface appuiera cette institution dans les contacts avec les organismes partenaires scientifiques et les bailleurs de fonds.

Le Comité a également noté que l'agroforesterie est faiblement prise en compte dans les activités du Pôle. Il a recommandé, après un exposé fait par l'ICRAF, de veiller à son intégration progressive dans les différents projets proposés par les pays leaders. Il a été également retenu que les modalités pratiques d'organisation et de fonctionnement du pôle doivent faire l'objet d'une étude spécifique à confier à un consultant afin de clarifier les relations du pôle avec les autres SNRA, l'INSAH et les partenaires scientifiques et financiers.

Enfin, le Comité a suggéré l'organisation d'un atelier de lancement du pôle sous l'égide du Secrétaire Exécutif du CILSS.

Atelier de lancement du pôle

Dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la réunion du comité régional de coordination (traité plus haut), l'atelier de lancement du pôle s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) du 3 au 5 novembre 1998.

Les participants sont arrivés à un consensus général sur les points suivants :

- Les axes de recherche du pôle ;

- La stratégie de coopération scientifique sous-régionale ;
- Les mécanismes de mobilisation des ressources financières et humaines ;
- Les indicateurs de performance et d'évaluation des activités et des résultats ;
- La nomenclature budgétaire à adopter dans le cadre du pôle.

PÔLE PATHOLOGIE ET PRODUCTIVITÉ DES PETITS RUMINANTS (PPR)

Suite à une concertation restreinte entre AGROSOC et le secrétariat Exécutif du CILSS, les dossiers des projets de l'INSAH en souffrance de financement dont celui de ce pôle ont été officiellement transmis au Secrétariat exécutif pour leur suivi plus soutenu auprès des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, à la demande du Secrétariat exécutif du CILSS, l'INSAH a élaboré des fiches de présentation des projets à soumettre à l'Union Européenne dans le cadre de la Convention de Lomé, 8ème FED. C'est ainsi que quatre projets, dont celui du PPR ont été transmis au Secrétariat Exécutif en août 1998.

INTÉGRATION AGRICULTURE-ÉLEVAGE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Le Bureau régional du CRDI/Dakar a informé l'INSAH de sa décision favorable de financer ce projet. Il reste à finaliser les formalités administratives

pour la mobilisation des fonds à mettre à la disposition des équipes de recherche impliquées dans cette activité.

CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DU CERAAS

L'INSAH a introduit auprès du Secrétariat Exécutif du CILSS la requête de financement de la phase de consolidation du CERAAS. Cette requête avait déjà été transmise à la DG VIII par le Ministre Sénégalais des Finances en fin d'année 1997. Des démarches très avancées sont en cours avec la Belgique pour un financement de 11.000.000 F belge pour les activités de formation diplômante avec l'Université de Dakar.

CONTRIBUTION À LA MAÎTRISE DES PESTICIDES

Les efforts menés par les différentes parties impliquées ont permis le recrutement du conseiller technique principal, chef de projet, qui a pris ses fonctions le 28 septembre 1998 à l'INSAH. Grâce au démarrage de ce projet et à son appui financier, la 7ème réunion du Comité sahélien des pesticides a pu se tenir en novembre 1998 à Bamako pour examiner les nombreux dossiers restés en attente depuis plus d'un an. La liste des pesticides homologués ou ayant reçu une autorisation provisoire de vente de 1994 à 1998 figure en annexes (annexe 4).

Mise en œuvre de la recommandation du Conseil des ministres sur la recherche agricole

La recommandation du Conseil des Ministres relative à la coordination de la recherche agricole et aux semences vivrières a été exécutée. Un document élaboré par l'INSAH sur ces deux aspects a été présenté à la dernière session du Conseil des Ministres tenue à Niamey du 25 au 26 juin 1998. L'INSAH s'est engagé à poursuivre le traitement de l'information relative au volet semences vivrières afin d'élaborer un catalogue régional de semences à mettre à la disposition des différents utilisateurs.

Réunion de concertation des Directeurs généraux des SNRA

La réunion annuelle de concertation des Directeurs Généraux des institutions focales des SNRA s'est tenue à Bamako le 18 décembre 1998 avec la participation de sept (7) pays : Burkina Faso (INERA), Cap-Vert (INIDA), Mali (IER), Mauritanie (CNERV et CNRADA), Niger (INRAN), Sénégal (ISRA) et Tchad (ITRAD). Le NARI et l'INPA n'ont pas pu y prendre part à cause respectivement des problèmes de communication avec la Gambie et de la situation d'instabilité en Guinée Bissau.

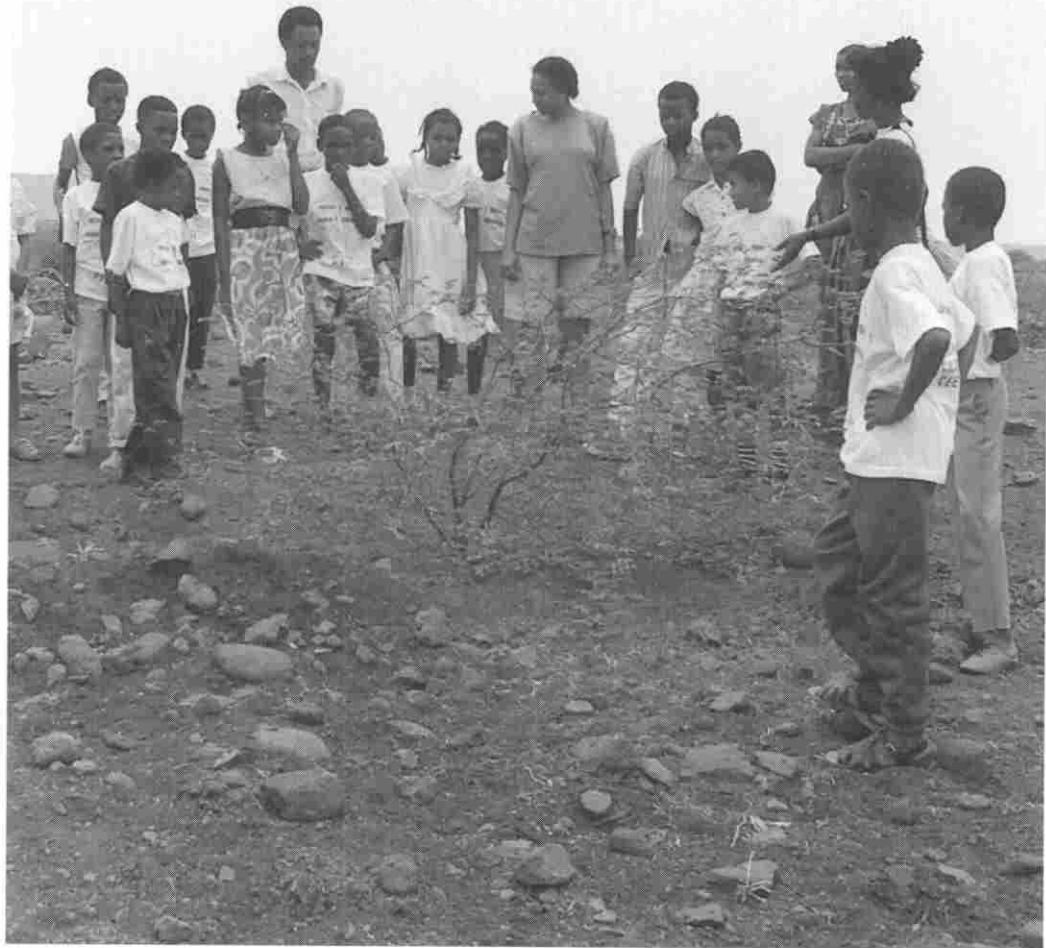
La réunion a examiné les points suivants :

- Le plan triennal 1999-2001 du programme majeur "recherches agro-socio-économiques";

- La politique d'information scientifique et technique (IST) de l'INSAH ;
- La pérennisation des activités d'évaluation d'impact de la recherche agricole au sein des SNRA ;
- Les initiatives régionales et stratégies des SNRA sahéliens face à la mondialisation de la recherche.

A l'issu de leurs travaux, les participants ont pris plusieurs décisions parmi lesquelles :

- la mise en œuvre des recommandations contenues dans la politique de l'INSAH en matière d'information scientifique et technique ;
- l'institutionnalisation dans les programmes de recherche des SNRA de l'évaluation économique de l'impact de la recherche agricole ;
- l'institutionnalisation de la réunion annuelle des directeurs généraux des institutions focales des SNRA du Sahel en tant que mécanisme de concertation et de coordination au Sahel et entre le Sahel et le reste du monde. Cette réunion se tiendra de façon tournante entre les pays ;
- La tenue de la session de 1999 en Mauritanie sur invitation du CNERV et du CNRADA.



Elèves soucieux de l'environnement

Résultat III —

Des stratégies et des outils méthodologiques d'éducation et de communication en éducation environnementale sont disponibles

Le résultat III concerne les activités d'éducation environnementale dans le cadre des projets PFIE, PSE et PREES.

Appui aux Etats

Cet appui a été centré sur la formation initiale en vue d'intégrer l'éducation environnementale dans les programmes de formation initiale des élèves-maîtres. Le module validé en 1997 a été finalisé et diffusé sous le titre de " programme minimal de formation initiale en EE ". Il reste encore à réaliser l'aspect prise en compte dans l'évaluation certificative d'entrée et de sortie.

Trois missions ont été effectuées et ont permis d'apporter un appui technique à tous les pays. Un appui technique a été également apporté aux instituts pédagogiques nationaux et aux équipes pédagogiques locales.

Mise en œuvre de la Déclaration de Dakar

Une revue institutionnelle a été faite avec chaque pays. Le Constat a été fait que les pays font beaucoup de progrès dans la mise en œuvre des mesures préconisées dans la déclaration de Dakar sur l'EE pour " une nouvelle génération de gestionnaire de l'environnement au Sahel".

Recherche en Education environnementale

Toutes les recherches engagées sont en cours de finalisation. Le comité scientifique a examiné les cinq rapports concernés et a formulé des orientations pour leur finalisation.

Les thèmes en cours sont les suivants :

- représentation et pratiques traditionnelles ;
- introduction de l'EE dans les apprentissages scolaires ;
- stratégies d'implication des femmes dans l'EE ;
- modalités pratiques d'articulation entre le formel et le non formel ;
- méthodologies et instruments appropriés en évaluation de l'EE.

Une formation a été organisée au profit des chercheurs sur différents aspects (méthodologie de traitement et d'analyse avec les logiciels ; rédaction scientifique et publication) pour mieux les appuyer dans leurs travaux.

Elaboration des outils pédagogiques

Les volets nationaux ont réédité leurs outils pédagogiques. Le recueil sur la pédagogie active est publié et diffusé au niveau de volets nationaux. Les études réalisées dans le cadre de l'évaluation sont également en cours de finalisation.

Orientation-Programmation

A l'issue d'une évaluation externe, les instances du PFIE (comité régional d'orientation et comité directeur) ont formulé les orientations pour les deux prochaines années. Le PFIE doit mettre un accent particulier sur la préparation des conditions de la pérennisation de l'EE. Il s'agit essentiellement de porter une attention soutenue sur les mesures institutionnelles et politiques (déclaration de Dakar sur l'EE) , la formation initiale des maîtres, l'introduction de l'EE dans les curriculum, la préparation du désengagement progressif du projet et de l'engagement des Etats (coûts récurrents) ; la mise en place d'une zone d'observation de la pérennisation, l'évaluation d'impact ; l'articulation avec le non formel et l'arrêt de l'extension zonale du projet de façon temporaire pour préparer la pérennisation.



La communication et l'I.S.T. constituent une priorité de AGROSOC-INSAH

Résultat IV

Les résultats de recherche sont valorisés et diffusés aux niveau national et régional

Les activités du Résultat IV ont été menées selon trois axes principaux :

- la documentation dans le cadre du RESADOC
- l'édition et les publications
- la formation

Consolidation des acquis du RESADOC

Poursuite de la collecte, du traitement et de la diffusion des bases de données bibliographiques sur supports papier et CD

Le numéro 15 de RESINDEX a été publié sur papier. L'année 1998 a été marquée au niveau de ce résultat par la perte cruelle d'un documentaliste en la personne de David Sokonda de nationalité malienne. Feu David Sokonda était un membre dynamique du groupe de documentalistes chargés de sortir ce répertoire.

Suivi-évaluation des activités nationales

Cette activité a été exécutée de manière conjointe avec les ateliers nationaux de formation à la rédaction d'articles de périodiques scientifiques. C'est pourquoi elle n'a concerné que les pays où cet atelier a été organisé : Sénégal, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Burkina Faso et Niger. Pour des raisons internes, le Mali a reporté son atelier en 1999. L'exercice consiste à consacrer 2 à 3 jours à la visite au RESADOC national (coordination nationale et institutions nationales membres), et à tenir une assemblée générale au cours de laquelle une mise au point des activités de l'entité nationale est faite, les problèmes analysés, des solutions proposées et les objectifs redéfinis et précisés.

Formation

Formation d'éditeurs scientifiques institutionnels

Cette activité a été réalisée en 3 ateliers de 2 semaines chacun. Chaque atelier a regroupé un représentant par pays membre du CILSS, sauf la Guinée-Bissau qui a été représentée par 2 stagiaires. Les 3 ateliers ont couvert pour l'essentiel les notions d'élaboration de politique éditoriale, de pro-



Feu David Sokanda encadrant un stagiaire

Cette activité est destinée à permettre aux formateurs des SNRA qui ont été formés en 1997 de pratiquer une classe de formation avec un effectif réduit sous la supervision de leurs formateurs. Cet exercice a pu être mené au Burkina Faso, au Sénégal, en Guinée-Bissau, au Cap Vert et au Niger, avec des résultats très positifs. L'INSAH et les pays concernés disposent actuellement de formateurs compétents pour améliorer la rédaction d'articles de périodiques scientifiques dans les SNRA.

-duction physique des publications et de gestion d'une unité de publication. Les ateliers ont tous accordé une place de choix aux exercices pratiques. L'évaluation qui a été faite à l'issue du 3ème atelier a montré que les stagiaires ont eu beaucoup d'acquis qui devront par la suite être confirmés au cours des activités d'encadrement prévues pour l'année 1999.

Poursuite de la formation des chercheurs à la rédaction d'articles de périodiques scientifiques



Cap-Vert : participants à l'atelier national sur la rédaction d'article de recherche.



Guinée-Bissau : participants à l'atelier national sur la rédaction d'article de recherche.



Sénégal: participants à l'atelier national sur la rédaction d'article de recherche.

Perfectionnement des agents du PROSACOM à l'INTERNET et à l'élaboration d'une page WEB

Cette activité a pu être menée grâce à l'assistance du CTA qui a bien voulu accepter de prendre en charge le responsable des bases de données pour une formation sur l'élaboration d'une page WEB. A son retour de formation, le responsable en question a élaboré un projet de page d'accueil de l'INSAH sur le WEB, ce qui constitue un point de départ pour le marketing de l'INSAH par l'intermédiaire du WEB.

Edition, Publication, Marketing

Evaluation de la politique éditoriale de l'INSAH et mise en place des mécanismes manquants

La tenue à Bamako, en novembre 1998 des états généraux de l'édition scientifique au Sahel a été l'occasion pour l'INSAH de présenter sa proposition de politique éditoriale qui est ciblée sur les besoins des SNRA. A l'issue des débats, la proposition de l'INSAH a été validée comme " la politique éditoriale sous-régionale ". En outre, les participants à cet atelier ont signé une déclaration dite Déclaration de Bamako. Le texte de cette déclaration est joint en annexe (annexe 5).

Les conclusions des états généraux seront présentées à la réunion annuelle des directeurs généraux des institutions focales de l'INSAH pour leur mise en œuvre.

En plus de l'organisation de ces états généraux, les publications suivantes ont été réalisées :

- Etudes et Recherches Sahéliennes : N°0. numéro spécial sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire ; et N°.1 sur l'impact économique de la recherche agricole. (Le contenu de ces deux numéros est donné en annexe)
- Liaison Sahel N°.0 : numéro spécial portant sur la présentation du programme majeur Recherches agro-socio-économiques,
- Série de monographies : 7 titres sur la gestion des ressources naturelles dans les pays du CILSS et trois titres sur l'impact économique de la recherche agricole. La liste de monographies est donnée en annexe (annexe 6).

Marketing de l'INSAH

La plupart des activités prévues n'ont pas pu être réalisées faute de moyens financiers. Cependant, quelques actions timides de promotion et de marketing ont pu être effectuées à l'occasion de séminaires et ateliers internationaux organisés à Bamako. Ces actions ont consisté à faire couvrir ces rencontres par la presse écrite, la radio et la télévision sur les sujets que traitaient ces rencontres.

rogramme Majeur "Recherches Agro-Socio-Economiques"



Annexes

ANNEXE 1 - LISTE DU PERSONNEL AGROSOC EN 1998

| Prénoms et Noms | Fonction | Nationalité |
|-------------------------|-------------------------------|-------------|
| Momodou Sompo-CESSAY | Directeur Général | Gambienne |
| Dr. Gaoussou TRAORE | Responsable PM AGROSOC | Malienne |
| TOURE Fanta Sy | Assistante Administrative | Malienne |
| Issa DIARRA | Comptable | Malienne |
| TRAORE Niamba Konaté | Secrétaire | Malienne |
| Mahamadou TRAORE | Relationniste | Malienne |
| Sinamory KANTE | Chauffeur | Malienne |
| Ahmadou E. MAIGA | Responsable Centre de Gestion | Malienne |
| Aly Baba DAGNON | Comptable | Malienne |
| TOURE Adam Niambélé | Secrétaire de Direction | Malienne |
| Dr. Samba A. Ly | Responsable GRA | Nigérienne |
| Ournou B. ASCOFARE | Secrétaire de Direction | Malienne |
| Abdoul Aziz LY | Editeur Scientifique | Sénégalaise |
| Khassoum DIEYE | Chercheur associé | Sénégalaise |
| Yacouba SANGARE | Chauffeur | Malienne |
| Bakary D. CISSE | Chauffeur | Malienne |
| Marième Sow SOUMARE | Responsable GRN/SA | Sénégalaise |
| Fatoumata SANOGO | Assistante Administrative | Malienne |
| Bakary KANTE | Chercheur associé | Malienne |
| David A. SOKANDA | Documentaliste | Malienne |
| Mamadou L. DIARRA | Documentaliste | Malienne |
| Idrissa DIOUF | Documentaliste | Malienne |
| SISSOKO Kadiatou Traoré | Secrétaire de Direction | Malienne |
| NIARE Madina Sy | Secrétaire de Direction | Malienne |
| Raby TRAORE | Secrétaire d'Edition | Malienne |

| Prénoms et Noms | Fonction | Nationalité |
|-------------------------|----------------------------------|---------------|
| Moussa Bathily BA | Coordonnateur technique régional | Mauritanienne |
| Mme DOUMBIA F. Doucouré | Assistante Administrative | Malienne |
| COULIBALY Zahara Touré | Comptable | Malienne |
| SIDIBE Aminata Sanogo | Secrétaire de Direction | Malienne |
| Ibrahima DJIRE | Documentaliste | Malienne |
| Harold van der Valk | Projet INSAH / FAO | Hollandaise |
| GUINDO Fatoumata Diarra | Secrétaire | Malienne |
| Laomaibao NETOYO | Coordonnateur | Tchadienne |
| Kadiatou DEMBELE | Secrétaire de Direction | Malienne |
| Dr. M'Baye YADE | Chercheur Associé | Sénégalaise |
| Kossa SISSOKO | Chauffeur | Malienne |
| Halilou IBRAHIMA | Formateur PFIE | Nigérienne |
| Abou DOUMBIA | Agent d'entretien | Malienne |

ANNEXE 2 -EXECUTION BUDGETAIRE

| Rubrique budget | budget adopté | Engagements | budget Disponible |
|---------------------------------------|----------------------|--------------------|--------------------------|
| 1. FRAIS DE PERSONNEL | | | |
| Salaire et accessoires | 199.314.628 | 166.932.070 | 32.382.558 |
| Charges sociales | 38.461.697 | 12.790.405 | 25.671.292 |
| Frais médicaux | 7.690.901 | 4.103.573 | 3.587.328 |
| Personnel temporaire | 840.000 | 600.000 | 240.000 |
| Autres indemnités stat. | 4.258.557 | 0 | 4.258.557 |
| Frais de voyage du personnel | 3.165.000 | 1.488.700 | 1.676.300 |
| Frais de formation et de recyclage | 5.118.145 | 1.700.275 | 3.417.870 |
| Autres frais de personnel | 12.506.876 | 5.716.030 | 6.790.846 |
| Total (1) | 271.355.804 | 193.331.053 | 78.024.751 |
| 2. FRAIS GENERAUX | | | |
| Fournitures | 18.505.370 | 13.848.796 | 4.656.574 |
| Abonnement et documentation | 3.896.006 | 0 | 3.896.006 |
| Télécommunications et correspondances | 27.172.914 | 24.229.478 | 2.943.436 |
| Location bâtiment | 24.000.000 | 17.578.333 | 6.421.667 |
| Entretien et réparation | 7.561.658 | 4.125.229 | 3.436.429 |
| Frais financiers | 555.220 | 86.000 | 469.220 |
| Cérémonies et réceptions | 2.000.000 | 0 | 2.000.000 |
| Autres frais et services extérieurs | 9.599.687 | 7.879.727 | 1.719.960 |
| Dépenses diverses et imprévues | 14.363.984 | 14.363.984 | 0 |
| Total (2) | 107.654.839 | 82.111.547 | 25.543.292 |
| 3. INVESTISSEMENT | | | |
| Matériel et mobilier de bureau | 53.211.845 | 19.249.314 | 33.962.531 |
| Logiciels informatiques | 3.988.155 | 1.234.000 | 2.754.155 |
| Autres | 30.238.000 | 28.621.089 | 1.616.911 |
| Total (3) | 87.438.000 | 49.104.403 | 38.333.597 |
| 4. INTERVENTIONS | | | |
| Frais de transport | 128.136.255 | 83.536.799 | 44.599.456 |
| Frais de séjour | 192.073.618 | 132.207.072 | 59.866.546 |
| Honoraires | 54.123.343 | 25.780.443 | 28.342.900 |
| Personnel d'appui-gratifications | 4.000.000 | 827.800 | 3.172.200 |
| Location salles-matériel | 9.283.900 | 7.143.400 | 2.140.500 |
| Impression-publication documents | 80.371.258 | 35.625.110 | 44.746.148 |
| Presses-publicité | 5.348.000 | 348.000 | 5.000.000 |
| Formation | 78.500.000 | 26.096.543 | 52.403.457 |
| Fournitures | 7.272.200 | 1.820.800 | 5.451.400 |
| Autres dépenses d'intervention | 290.105.676 | 189.181.376 | 100.924.300 |
| Total (4) | 849.214.250 | 502.567.343 | 346.646.907 |
| Frais de coordination PM | 16.500.000 | 16.507.589 | (7589) |
| TOTAL GENERAL | 1.332.162.893 | 843.621.935 | 488.540.958 |

Les résultats provisoires des études peuvent être résumés comme suit :

La filière bovine

Les études menées sur la filière bovine au lendemain de la dévaluation indiquent que les pays sahéliens comme le Mali et le Burkina Faso ont réagi au réajustement monétaire, en déstockant massivement en 1994.

Les prix de la viande bovine à Bamako comme à Ouagadougou ont connu entre 1993 et 1996 de fortes hausses dépassant 65 %. Ces augmentations très élevées dans ces deux pays fortement sollicitées par les pays côtiers au lendemain de la dévaluation contrastent avec celles relativement modérées observées au Sénégal et en Côte d'Ivoire, de l'ordre de 20 %. Les prix des animaux sur pied n'ont pas été en reste avec une mention spéciale pour le marché des génisses qui enregistre la plus forte hausse. Ceci laisse présager des intentions d'investissement dans la production future. Il faut également signaler que l'éleveur et le chevillard ont bénéficié d'une bonne transmission des prix après la dévaluation.

Par ailleurs, la dévaluation est intervenue dans un contexte caractérisé par d'autres facteurs favorables aux exportations : allégement des procédures d'exportation dans les pays sahéliens ; réduction des subventions des exportations européennes vers la Côte ouest-africaine, de 25 à 30 % entre 1993 et 1995 ; introduction, par la Côte d'Ivoire, d'une taxe

sur les importations de viande européenne : les prélevements compensatoires destinés à atténuer l'effet des subventions européennes sur la filière locale.

Ainsi, malgré le renchérissement des intrants, notamment ceux échangeables, comme les sous-produits agro-industriels locaux dont l'exportation vers l'Europe par exemple est devenue plus rentable, les pays sahéliens ont reconquis d'importantes parts de marchés des pays côtiers, notamment de la Côte d'Ivoire.

Cependant, ces succès dans la filière des exportations de bovins sur pied se sont accompagnés d'une baisse considérable de la consommation nationale de viande bovine au Mali et plus particulièrement au Burkina Faso. Les abattages locaux contrôlés, (i.e. les animaux abattus régulièrement dans les abattoirs et aires d'abattage officiellement reconnus), ont baissé par rapport à la période 1990-1993 alors que dans le même temps, la population croissait de près de 3 % par an.

La réaction de la filière bovine au Burkina et particulièrement au Mali semble avoir été de courte durée. Par exemple, au Mali, après une réaction très forte au contexte favorable en 1994, caractérisée par une augmentation substantielle des prélevements contrôlés de l'ordre de 58 %, les niveaux de prélevements sont redevenus en 1995 et 1996 comparables à ceux d'avant-évaluation. Cependant, en 1997, les prélevements opérés ont été de plus de 20 % supé-

rieurs à ceux de la période 1990-1993. S'agit-il d'une hausse exceptionnelle ? Ou au contraire des conséquences du processus d'adaptation à la nouvelle situation, trois ans après la dévaluation ? Il faudra sans doute attendre les prochaines années pour voir si cette tendance à la hausse se confirme. Néanmoins, il y a lieu de s'inquiéter de la durabilité de cette réaction de l'offre et surtout de sa capacité à satisfaire aussi bien la demande intérieure que celle des pays côtiers en hausse. Les taux d'exploitation calculés sur la base des prélèvements contrôlés sont très bas, entre 4 et 6 % par rapport à un disponible exploitable estimé à 12 %. Même si le taux d'exploitation calculé est sous-estimé avec la non prise en compte des abattages en dehors des infrastructures officielles ainsi que des exportations hors circuit officiel, il apparaît réaliste de considérer un taux d'exploitation réel inférieur à 12 %. La rentabilité en toute saison des autres formes d'exploitation plus intensives (diverses formes d'embouche) n'est pas établie. Les coûts de production résultant d'une utilisation relativement forte d'intrants achetés ne sont compensés par les recettes que pendant les périodes marquées par des prix élevés des animaux dus à l'incapacité de l'élevage traditionnel à satisfaire la demande.

Cependant, des changements de stratégies de la part des producteurs face à la dévaluation, ont été perceptibles. Par exemple, la part des vieilles vaches dans les ventes s'est accrue. Dans le même temps, des reconstitutions de troupeaux ont été opérées ainsi qu'une réorientation de certains opérateurs vers la production d'espèces plus prolifiques et à cycle court.

Un réajustement dans la répartition des prélèvements en faveur des exportations s'est opéré au détriment des abattages locaux depuis la dévaluation. Etant donné l'étroitesse de la marge de manœuvre des acteurs à augmenter l'offre pour satisfaire la demande croissante, les forces du marché ont joué en faveur de la demande des pays côtiers plus solvable que la demande intérieure. La part des exportations dans les prélèvements totaux a significativement augmenté après la dévaluation passant de 23 % en moyenne pendant la période 1990-1993 à une moyenne de 43 % pour la période post-dévaluation au Mali. Au Burkina Faso, les exportations sont désormais majoritaires, autour de 55 % des prélèvements.

Les grands gagnants de la dévaluation dans la filière sont d'abord le chevillard et le producteur, selon l'analyse du compte de la filière locale, se rapportant à l'équivalent d'un kg de viande rouge. Aussi bien avant qu'après la dévaluation, le prix au consommateur est composé essentiellement du prix au producteur (jusqu'aux 2/3 au Mali) et du revenu net d'exploitation du chevillard (jusqu'au 1/3 au Burkina Faso). Ce sont également ses deux acteurs qui voient leur marge augmenter le plus après la dévaluation.

Les coûts de commercialisation, transport et transformation restent relativement stables après la dévaluation. Ils sont plus élevés en particulier au Sénégal mais également au Mali, compte tenu, entre autres, des frais d'abattage et des coûts de commercialisation.

Le marchand a le revenu net d'exploitation le plus bas bien qu'il soit en augmentation partout sauf au Sénégal où une précision est nécessaire. En effet, c'est seulement le collecteur qui voit son revenu au kilogramme diminuer et non le marchand qui achète dans les zones de production pour revendre dans les zones de consommation.

Le revenu du boucher a tendance à diminuer au Burkina Faso et au Mali, pays où il représente moins de 8 % du prix au consommateur après la dévaluation. Cette tendance est contraire à celle observée au Sénégal où la part du boucher avoisine celle de la Côte d'Ivoire.

Toutefois, l'évolution du revenu unitaire ne suffit pas pour tirer des conclusions sur l'évolution du pouvoir d'achat. Pour cela, il faut également prendre en compte le volume des quantités traitées par les différents acteurs. Par exemple, l'augmentation sensible du revenu net du chevillard par kilogramme de viande rouge a été accompagnée d'une réduction importante de son volume d'activités. Pour l'éleveur, une analyse plus minutieuse prenant en compte l'évolution du compte de la filière, celle des prélèvements ainsi que l'inflation, fait ressortir une augmentation moyenne du revenu réel de 18 % au Mali et 28 % au Burkina Faso entre 1993 et 1996. Une analyse similaire concluait également à une augmentation du revenu réel du producteur au Sénégal en 1995.

Le revenu net de l'exportateur est supérieur à celui du marchand opérant dans les limites nationales. Ceci s'est traduit par un regain de compétitivité du circuit d'exportation après la dévaluation, tel qu'attesté par le réajustement de la répartition des prélèvements mentionné plus haut. Cependant, les

charges d'exploitation des exportateurs restent élevées, notamment celles afférent au transfert 230 Dollars US pour le transfert de l'équivalent d'une tonne de viande rouge du Sahel vers la Côte d'Ivoire contre seulement 80 Dollars US pour le transfert de la même quantité du marché mondial à la Côte d'Ivoire.

Les exportateurs sahéliens interviennent sur un marché concurrentiel et n'empêchent pas de super bénéfices. En effet, la comparaison de la filière d'exportation du Mali et du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire avec la filière locale ivoirienne fait ressortir des revenus nets d'exploitation du marchand de bétail sensiblement égaux.

Les effets pervers de la reconquête récente par le Sahel de parts de marchés traditionnels de la Côte sur la consommation dans les pays sahéliens risquent de s'aggraver. D'une part, la demande des pays côtiers envers ces mêmes pays devrait s'intensifier car la tendance actuelle de réduction des subventions accordées par l'Union européenne aux exportateurs européens devrait se poursuivre avec la mise en oeuvre des dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; bien qu'une inversion de tendance ne soit pas tout à fait à exclure, du fait de la menace de la vache folle sur la reconstitution de nouveaux stocks de viande européens. Même dans ces conditions, la politique de protection de sa filière locale instituée par la Côte d'Ivoire par le biais des prélèvements compensatoires jouerait en faveur des exportations sahéliennes. D'autre part, les taux d'exploitation de l'élevage traditionnel ainsi que la rentabilité de systèmes plus intensifs ne

sont pas favorables à une perspective de couverture totale de la demande nationale et de la demande grandissante des pays côtiers. En plus le potentiel de production s'est considérablement détérioré, si l'on considère que par exemple, le Mali dispose aujourd'hui à peu près des mêmes effectifs de bovins qu'à la fin des années 1960 avant les cycles de sécheresse, alors que la population a plus que doublé entre-temps.

Des politiques de promotion du taux d'exploitation et de la productivité physique dans la filière devraient être mises en oeuvre, en dehors des actions à entreprendre au niveau des autres filières animales.

Pour l'augmentation du taux d'exploitation dans l'élevage traditionnel, la piste de la promotion de l'offre de biens de consommation et d'équipement susceptibles d'accroître considérablement le bien-être des éleveurs devrait être exploré, étant donné la faible réaction des prélevements par rapport à la flambée des prix réels. Cette offre doit surtout être accessible physiquement et de manière permanente pour les éleveurs.

En outre, il faudrait éviter toute politique tendant à subventionner le sur-stockage, politiques caractérisées par des coûts d'opportunité de maintien des animaux trop bas, voire négatifs, comme par exemple la subvention de l'utilisation des forages publics par les éleveurs.

Enfin, des actions en faveur d'une plus grande disponibilité des intrants modernes comme les sous-produits agro-industriels et de la stabilisation de leur prix est indispensable. En effet, la contrainte

principale à l'accroissement de la productivité par le biais de l'intensification réside essentiellement dans les difficultés d'accès à ces produits. Ceux-ci ne sont pas toujours disponibles sur le marché et en plus sont à de fortes fluctuations intra-annuelles de prix.

Le coton

Les principaux résultats montrent que depuis la dévaluation du franc CFA, le cours mondial du coton se porte bien. Toutes les sociétés cotonnières ont fait un effort d'amélioration du prix au producteur, de 75% au Mali à 151% au Sénégal en terme nominal et de -2% au Tchad à 3% au Sénégal en terme réel. Toutefois, la transmission du prix n'a pas été parfaite. Le rapport prix au producteur sur cours mondial zone franc a baissé de -2% et de -24% respectivement au Sénégal et au Mali en terme nominal, de 0% et -17% respectivement au Sénégal et au Mali en terme réel.

On peut noter une forte augmentation des superficies notamment au Mali et au Bénin et une légère baisse des rendements presque dans tous les pays. Cette stagnation s'expliquerait par le non respect des doses d'intrants qui ont enregistré une forte augmentation de leurs coûts.

Malgré l'évolution du prix d'achat du coton - graine, la rentabilité du coton reste mitigée selon qu'on valorise ou pas la main d'oeuvre d'origine familiale et/ou salariée. Les résultats sont assez variables d'un pays à un autre. Au niveau des producteurs, c'est surtout les producteurs les mieux équipés qui ont

tiré le maximum de profit de la dévaluation. La plupart se sont adaptés en utilisant une partie des engrains destinés au coton sur les céréales sèches (maïs). Les analyses économiques ont fait ressortir la compétitivité de certaines filières autres que le coton (mais notamment) qui ne bénéficient pas des mêmes avantages.

Les sociétés cotonnières ont enregistré des résultats considérables améliorant ainsi leur situation nette. Quant aux Etats, principaux actionnaires des sociétés cotonnières, ils ont enregistré une augmentation des recettes fiscales et des dividendes.

L'augmentation des revenus n'est pas tellement bien ressentie au niveau des producteurs en particulier pour ceux qui ne sont pas équipés. Des revenus tirés de la production de coton graine sont en général utilisés pour des biens de consommation et non pour des investissements productifs. Les investissements réalisés à partir des revenus collectifs des organisations paysannes sont pour la plupart orientés vers la construction des centres de santé, d'alphabétisation, etc. souvent sous forme de prêt bancaire et non de liquidité disponible au niveau desdites organisations (cas du Mali).

Les ressources issues de la filière depuis la dévaluation sont pour investir (construction d'usine, acquisition de nouveaux équipements pour les anciennes usines), rembourser les dettes, prendre des participations dans des sociétés privées et enfin contribuer aux recettes générales de l'Etat.

L'analyse a permis d'identifier des contraintes techniques, socio-économiques et institutionnelles.

Les filières maraîchères

Les filières maraîchères ont pris une part de plus en plus importante dans l'économie des pays d'Afrique de l'ouest du point de vue de la consommation et parfois des exportations. La consommation s'est développée avec la croissance démographique et l'urbanisation atteignant en moyenne 30kg/capita/an. Les filières horticoles ont la particularité d'être peu encadrées par l'Etat, bénéficiant ainsi d'un cadre peu contraignant mais en même temps de peu d'encaissement technique ou d'appui à la commercialisation.

Les structures des filières ont évolué dans le contexte ayant suivi la dévaluation du franc cfa. En particulier, les fonctions d'approvisionnement en intrants (semences) de commercialisation ont attiré de nouveaux acteurs rendant les filières plus compétitives : par exemple, implantation d'une nouvelle filiale de distribution d'intrants à Bamako, augmentation du nombre de commerçants dans la zone Office du Niger au Mali.

Suite à la dévaluation du Franc cfa de 1994, les incitations à la production ont été fortes pour les producteurs concernant les filières maraîchères de substitution aux importations. Les prix au producteur d'oignon ont fortement augmenté en particulier au Mali et au Sénégal (+83% depuis 1994, et +89% entre 1993 et 1995 respectivement) et la part du prix au producteur s'est accrue de 15 à 20% au détriment des marges de commercialisation des grossistes et détaillants devenus plus nombreux. Les incitations sont cependant moins fortes au Tchad. Les prix au producteur de la pomme de terre, au

Mali, ne sont pas disponibles mais le prix au consommateur a augmenté d'environ 75% de 1993 à 1995 et de 82% au Sénégal en 1994. La part du producteur dans le prix de détail semble aussi augmenter (Sénégal).

Les réponses des acteurs se sont traduites par une relance des productions locales. Les superficies en oignon ont augmenté de plus de 40% au Sénégal et au Mali, entraînant des augmentations de production de plus de 60%. Cependant, au Sénégal, la production de pomme de terre qui était en croissance depuis 93/94 a chuté en 1997 au profit des importations extra-africaines. Au contraire, elle semble s'être développée au Mali moins exposé aux importations extra-africaines. Il existe peu de statistiques fiables sur les importations et les exportations. Cependant, les échanges sous-régionaux d'oignon semblent s'être renforcés dans un premier temps avant de faire place à une reprise des importations extra-africaines qui restent à un niveau relativement élevé. Les exportations d'oignon tchadien à destination de Brazzaville ont fortement augmenté, les exportations totales seraient estimées à 20-25% de la production. De plus, le potentiel pour les exportations vers ce pays semble loin d'être atteint. Il n'existe pas de statistiques pour le Mali mais il semble que les exportations, à destination de la Côte d'Ivoire notamment, ont augmenté dans la période post-dévaluation. Il est difficile de conclure quant à l'évolution des importations vers le Sénégal en raison des sources de données contradictoires. Il semblerait que les importations européennes aient diminué pendant les années ayant suivi la dévaluation (94 et 95) et auraient augmenté à nouveau en 1997. Pour l'en-

semble de l'Afrique de l'Ouest les importations d'oignon ont diminué l'année ayant suivi la dévaluation de 25% (FAO). En revanche, les exportations néerlandaises en direction de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 1994 à 1996. La reconquête des marchés sous-régionaux par les produits locaux semble donc relativement limitée.

La filière tomate industrielle (substitut du concentré de tomate italien) a aussi connu une relance qui demeure limitée en raison des contraintes. La compétitivité induite par la dévaluation a permis dans un premier temps une reprise de la production de concentré de tomate au Mali au détriment de l'importation de concentré italien. Mais les contraintes liées à la faible capacité de transformation (35 tonnes par jour), à la vétusté des installations, à la difficulté d'étaler la production et de respecter les contrats ont remis en question le développement de la filière.

Les filières d'exportation comme le haricot vert ont connu des évolutions contrastées. Le Burkina Faso voit ses exportations chuter alors que le Sénégal a renforcé sa position sur le marché européen et que de nouveaux acteurs ont commencé à s'intéresser à la production de haricot vert au Mali (exemple de la société Djoliba qui produit du haricot vert en régie sur les périmètres irrigués de Baguinéda). La production burkinabé rencontre des difficultés de calendrier, de qualité et de respect des contrats. Aussi, le coût élevé du frêt aérien compromet la compétitivité du haricot vert sur les marchés européens face à la concurrence de pays comme le Kenya ou encore le Maroc.

Les filières maraîchères souffrent encore d'une insuffisance d'unités de stockage, conditionnement et transformation pour la valorisation des produits. Les marchés restent ainsi fortement dépendants de la saisonnalité des productions et du caractère périssable des produits horticoles.

Les systèmes d'information sur les prix, les flux et les échanges ne fournissent que des informations incomplètes et parfois peu fiables, rendant difficiles les analyses, le suivi et donc l'élaboration de politiques pour ces filières au niveau national et régional.

Une meilleure connaissance de la demande pour les produits horticoles est nécessaire pour orienter le développement de ces filières. La qualité des produits est un aspect important, en particulier sur le marché européen, dont les exigences sont encore plus strictes.

Les complémentarités entre zones de production et les possibilités d'étaler les productions doivent être mieux étudiées en vue de satisfaire la demande sous-régionale qui reste fortement orientée vers les produits importés d'Europe (pomme de terre, oignon, concentré de tomate, etc.).

Les coûts de transaction demeurent élevés et l'organisation des filières insuffisante pour assurer efficacement les exportations vers les pays voisins, ou encore la production en temps opportun pour le marché européen. Les coûts du frêt aérien et le monopole d'Air Afrique constituent un frein aux exportations vers l'Europe pour le haricot vert par exemple.

Consommation

Sénégal : Les enquêtes menées sur les impacts de la dévaluation du franc cfa sur la consommation en milieu urbain aboutissent aux conclusions suivantes:

- la consommation alimentaire dans les villes de Kaolack et Tambacounda, mais particulièrement dans celle plus urbanisée (Kaolack) et parmi les pauvres a diminué en termes réels;
- la part des autres aliments dans le budget alimentaire, (c'est à dire, une diversification particulièrement à Tambacounda) s'est réduite;
- l'importance relative du riz importé (même chez les pauvres) s'est maintenue contre toute attente après la dévaluation;
- le pain de blé, surtout à Tambacounda mais pas à Kaolack (plus urbanisé) a reculé ;
- la consommation de viande de boeuf - particulièrement chez les pauvres de Tambacounda, a diminué;
- les dépenses non alimentaires, même chez les pauvres qui n'ont pas pu réduire leurs dépenses non alimentaires essentielles pour protéger celles alimentaires ont été inélastiques;
- les céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs) n'ont pas bénéficié de la dévaluation pour augmenter leur part dans la consommation totale.

La quasi incompressibilité du riz importé dans le régime alimentaire urbain et la non avancée des céréales traditionnelles sont particulièrement importantes en termes de formulation des politiques de développement agricole. En effet, une récente

recommandation, du Groupe de réflexion stratégique (1997) mis sur pied par le Ministère de l'Agriculture est de réorienter les investissements dans l'agriculture sénégalaise (PISA) vers les céréales pluviales (donc au détriment de celles irriguées, en particulier le riz). La substitution encore faible entre le riz et les autres céréales et la perte de vitesse de la production du riz local irrigué qui pourrait découler de cette distribution des investissements agricoles impliqueraient un recours encore plus massif aux importations de riz pour satisfaire la demande urbaine à l'absence d'une politique de promotion des céréales locales. Par conséquent, le fardeau risque d'être encore plus pesant sur les besoins en devises et sur la balance commerciale nationale, tout le contraire de ce qui est attendu de la dévaluation.

Mali : d'une manière générale, il ressort de l'étude que la dévaluation a renchéri les denrées à la consommation. La substitution des produits locaux aux produits importés n'a réellement pas eu lieu. Les consommateurs ont élaboré des stratégies en rapport avec leurs revenus réels. Aussi, d'autre comportement comme la consommation au dehors dans les restaurants et les gargotes s'est accentuée au détriment de la consommation familiale devenue coûteuse.

• **la demande des consommateurs dans les pays sahéliens**

le marché intérieur sahélien qui doit faire face à la demande intérieure est en compétition avec les exportations pour l'utilisation des prélevements. Ce

qui veut dire que, toute chose égale par ailleurs, une forte demande solvable des Sahéliens a un impact négatif sur les exportations.

La viande est la première source de protéine au Sahel. Mais la dévaluation intervenue en 1994 a fortement affecté les revenus des sahéliens qui dans le même temps devaient faire face à des prix au consommateur de la viande en hausse. Ainsi, depuis la dévaluation, les abattages locaux ont baissé au profit des exportations vers les pays côtiers. Au même moment, la consommation de poisson a augmenté, notamment dans les centres urbains.

• **la demande des consommateurs dans les pays côtiers**

Etant donné le taux de couverture dans les pays côtiers qui, non seulement est bas, mais en baisse, leur demande solvable est un facteur important dans l'évolution des échanges avec les pays sahéliens.

Riz au Mali

Les principaux résultats de l'étude montrent que l'augmentation des rendements, des ventes et des prix a permis une hausse des revenus des producteurs et de la rémunération de la main d'œuvre. Les revenus réels par hectare sans valorisation de la main d'œuvre familiale ont augmenté de plus de 50% sauf pour les petites exploitations des zones réaménagées pour lesquelles le revenu réel n'a augmenté que de 20%. Pour ces dernières, la stagnation des rendements explique en partie cette situation.

La performance du système mesurée en termes de revenu réel montre une nette amélioration du pouvoir d'achat. Les changements observés au niveau de l'alimentation ou du mode d'organisation des cérémonies (événements sociaux, cérémonies de baptême ou de mariage) montrent suffisamment l'amélioration des conditions de vie.

Les changements de politiques et les réformes de la filière ont rendu la culture du riz financièrement profitable à l'Office du Niger, grâce, notamment à la mise en place d'alternatives au système de crédit en crise, à une intensification de la production, au développement d'unités de transformation compétitives et à la libéralisation des marchés. Toutefois, les effets attendus n'ont été enregistrés qu'à partir des années 1990 et sont significatifs depuis la dévaluation. La performance du système demeure relativement faible.

L'évolution globale ne devrait pas non plus masquer les contraintes au développement durable de la filière. Le système d'approvisionnement en intrants, malgré les tentatives de recouvrement des dettes, n'est pas complètement assaini. L'endettement et les difficultés d'accès au crédit qui découlent du mauvais fonctionnement du système d'approvisionnement en intrants ont des conséquences sur les niveaux de rendement et sur les revenus. La résorption des dettes et l'accès au crédit sont donc indispensables pour accroître la productivité.

Les doses d'engrais ont augmenté significativement depuis la dévaluation et elles ont contribué à un accroissement des rendements. Cependant, les doses d'urées restent inférieures aux doses recom-

mandées pour 70% des exploitations avec un pourcentage relativement plus élevé en zones non réaménagées (85% des exploitations contre 50% en zones réaménagées). Ce pourcentage n'a pas diminué depuis la dévaluation même si les doses ont globalement augmenté. Cependant, si l'on considère les doses d'engrais globales (urée et DAP), le pourcentage d'exploitations utilisant des doses inférieures aux doses recommandées (300 kg) diminue après la dévaluation de 70% à 62%. Il est nécessaire de déterminer les gains de productivité de revenus potentiels engendrés par une augmentation des doses d'urée. Aussi, la capacité de ces producteurs à investir devrait être examinée.

Maraîchage à l'Office du Niger

Les résultats obtenus permettent de dire que depuis la dévaluation du franc Cfa, les maraîchers de la zone Office du Niger en particulier ceux produisant de l'oignon ont bénéficié de prix incitatifs. L'amélioration des marchés et la hausse des superficies ont contribué à l'accroissement des revenus des producteurs (hommes et femmes). L'implication des femmes dans cette activité demeure très importante même si les chefs d'exploitation s'investissent désormais dans les cultures d'oignon. La disponibilité de revenus pour les femmes est un aspect important pour la sécurité dans la mesure où elles les utilisent notamment pour des achats alimentaires pouvant contribuer à une meilleure alimentation des enfants.

Le développement des cultures maraîchères, en par-

ticulier dans la zone de l'Office du Niger, a bénéficié du contexte de la dévaluation du Franc Cfa avec des prix incitatifs de production et d'un environnement adéquat comme des structures routières et réseaux de commercialisation fonctionnels. Ainsi, ces cultures assurent des revenus complémentaires croissants aux producteurs qui leur permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie en général. Ces revenus sont aussi stratégiques en termes de rentabilité et d'investissement dans les périmètres irrigués. En effet, les cultures de diversification sont indispensables pour améliorer la rentabilité et la durabilité de ces systèmes que la seule culture du riz d'hivernage ne peut assurer.

Les possibilités de développement des cultures de diversification doivent donc être explorées en détail. Les possibilités d'adapter les techniques de production, en particulier le mode d'irrigation, sur les casiers de riz, mériteraient d'être étudiées. Des études relatives à la connaissance de la demande des produits maraîchers - nationale mais surtout sous-régionale- la promotion des exportations vers les pays de la sous - région, l'amélioration des conditions de stockage et de transformation sont nécessaires pour définir des options pour un accroissement des revenus dans la zone en vue d'une rentabilité accrue.

ANNEXE 4
PESTICIDES HOMOLOGUES OU AYANT RECUS UNE AUTORISATION PROVISOIRE
DE VENTE PAR LE CILSS DE 1994 A JUIN 1999

| Spécialité commerciale | Firme | Matière(s) active(s) | Numéro | Domaines d'utilisation |
|------------------------|-------------------|-------------------------------|---|---|
| Dimilin OF 6 | Uniroyal Chemical | diffubenzuron (60 g/l) | 0001/I/03-94/APV-SAHEL* 0001/I/10-97/APV-SAHEL | Insecticide contre les locustes. |
| Karaté 5 EC | Zeneca | lambda-cyhalothrine (50 g/l) | 0002/I/03-94/APV-SAHEL 0002/I/10-97/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier, des fruits et légumes, du maïs, du sorgho, du soja, et du niébé. |
| Karaté 2,5 EC | Zeneca | lambda-cyhalothrine (25 g/l) | 0003/I/03-94/APV-SAHEL 0003/I/10-97/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier, des fruits et légumes, du maïs, du sorgho, du soja, et du niébé. |
| Karaté 5 WG | Zeneca | lambda-cyhalothrine (50 g/kg) | 0004/I/03-94/APV-SAHEL 0004/I/10-97/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier |
| Fusilade super 125 EC | Zeneca | fluazifop-p-butyl (125 g/l) | 0005/I/03-94/APV-SAHEL 0005/H/10-97/APV-SAHEL | Herbicide contre les graminées du cotonnier, de l'arachide et des fruits et légumes |
| Cyhalone 10 EC | Zeneca | cyhalothrine (100 g/l) | 0006/I/03-94/APV-SAHEL 0006/I/10-97/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier, des fruits et légumes, du maïs, du sorgho, du soja, du niébé, et de la pomme de terre. |
| Dursban 450 ULV | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (450 g/l) | 0001/I/07-97/HOM-SAHEL* | Insecticide contre les locustes et sautéraux en traitement foliaire |
| Dursban 5% DP | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (50 g/kg) | 0002/I/07-97/HOM-SAHEL | Insecticide contre les sautéraux, les fourmis et les termites |
| Dursban 5G | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (50 g/kg) | 0003/I/07-97/HOM-SAHEL | Insecticide contre les termites, les noctuelles, les tampins, les vers blancs sur maïs et sorgho |
| Dursban 24 ULV | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (240 g/l) | 0004/I/07-97/HOM-SAHEL | Insecticides contre les sautéraux et le criquet pèlerin |
| Dursban 4 EC | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (480 g/l) | 0005/I/07-97/HOM-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs des agrumes, du cafier, du cotonnier, et des cultures maraîchères |
| Garlon 4 EC | Dow AgroSciences | triclopyr (480 g/l) | 0012/H/10-94/APV-SAHEL 0012/H/10-97/APV-SAHEL | Herbicide débroussaillant spécifique et arboricole, lutte contre le striga, et les dicotylédones sur canne à sucre |
| Phostoxin TB | Detia Degesch | phosphure d'aluminium (56%) | 0013/I/10-94/APV-SAHEL | Insecticide fumigant contre les ravageurs des denrées stockées et les rongeurs |

| Spécialité commerciale | Firme | Matière(s) active(s) | Numéro | Domaines d'utilisation |
|------------------------|--------------------|--|------------------------|---|
| Nurelle D 30/300 EC | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (300 g/l) et cyperméthrine (30 g/l) | 0014/I/06-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier |
| Nurelle D 10/100 EC | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-éthyl (100 g/l) et cyperméthrine (10 g/l) | 0015/I/06-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier |
| Reldan 50 EC | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-méthyl (500 g/l) | 0016/I/06-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les sauteriaux, les cantharides, les pucerons, et les insectes des denrées stockées |
| Reldan 500 ULV | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-méthyl (500 g/l) | 0017/I/06-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les sauteriaux, et les cantharides |
| Reldan 170 ULV | Dow AgroSciences | chlorpyrifos-méthyl (170 g/l) | 0018/I/06-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les sauteriaux, les cantharides, les pucerons, et les insectes des denrées stockées |
| Furadan 4 F | FMC | carbofuran (480 g/l) | 0019/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide-nématicide contre les fourreaux de tige, les cochenilles, les termites de la canne à sucre, les nématodes et charançons du bananier |
| Furadan 5 G | FMC | carbofuran (50 g/kg) | 0020/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide-nématicide contre les insectes du sol, les fourreaux de tiges du riz, du maïs et de la canne à sucre, les nématodes et charançons du bananier |
| Polytrine C 330 EC | Novartis | profenofos (300 g/l) et cyperméthrine (30 g/l) | 0021/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les lépidoptères, les insectes piqueurs-suceurs et les acariens du cotonnier |
| Tracker 16,5 ULV | Du Pont de Nemours | tralométhrine (66 g/l) | 0022/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les locustes, les insectes ravageurs du cotonnier et des cultures maraîchères |
| Unden 75 WP | Bayer AG | propoxur (750 g/kg) | 0023/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide contre les locustes et les sauteriaux, les insectes du riz et des cultures maraîchères |
| Celphos | Calliope | phosphure d'aluminium (560 g/kg) | 0024/I/12-95/APV-SAHEL | Insecticide fumigant contre les ravageurs des denrées stockées |
| Primagram 500 SC | Novartis | métolachlore (250 g/l) et atrazine (250 g/l) | 0025/H/10-96/APV-SAHEL | Herbicide contre les adventices du maïs et du sorgho |
| Cotodon plus 500 EC | Novartis | terbutryne (167 g/l) et métolachlore (333 g/l) | 0026/H/10-96/APV-SAHEL | Herbicide contre les adventices du cotonnier et de l'arachide |
| Rifit Extra 500 EC | Novartis | pretilachlore (375 g/l) et diméthamétryne (125 g/l) | 0027/H/10-96/APV-SAHEL | Herbicide contre les adventices du riz |
| Polytrine C 180 EC | Novartis | profenofos (150 g/l) et cyperméthrine (30 g/l) | 0029/I/10-96/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs du cotonnier |
| Marshal 20 UL | FMC | carbosulfan 200 g/l | 0031/I/10-96/APV-SAHEL | Insecticide contre les sauteriaux et locustes |

| Spécialité commerciale | Firme | Matière(s) active(s) | Numéro | Domaines d'utilisation |
|------------------------|-------------------|--|--------------------------|---|
| Marshal 35 DS | FMC | carbosulfan 350 g/kg | 0030/I/10-96/APV-SAHEL | Insecticide contre les insectes des semences et du sol |
| Asulox 40 SL | Rhône Poulenc | asulame (400 g/l) | 0032/H/11-98/APV-SAHEL | Herbicide contre les graminées annuelles et pérennes de la canne à sucre |
| Ronstar 25 EC | Rhône Poulenc | oxadiazon (250 g/l) | 0033/H/11-98/APV-SAHEL | Herbicide contre les adventices annuelles du riz |
| Fuji-One 40 EC | Nihon Nohyaku | isoprothiolane (400 g/l) | 0034/F/11-98/APV-SAHEL | Fongicide contre la pyriculariose du riz |
| Vydata 10 G | Dupont de Nemours | oxamyl (10 g/kg) | 0035/I,N/11-98/APV-SAHEL | Insecticide-nématicide contre les insectes et les nématodes des culture maraîchères, de l'arachide, et du bananier. |
| Calthio DS | Calliope | thirame (250 g/kg) et lindane (200 g/l) | 0036/I,F/11-98/APV-SAHEL | Insecticide-fongicide pour traitements des semences du maïs, de l'arachide, du riz, du niébé, du sorgho et du cotonnier |
| Cypercal 50 EC | Calliope | cyperméthrine (50 g/l) | 0037/I/11-98/APV-SAHEL | Insecticide contre les principaux lépidoptères phylophages des cultures maraîchères |
| Cypercal D 36/400 EC | Calliope | cyperméthrine (36 g/l) et diméthoate (400 g/l) | 0038/I/11-98/APV-SAHEL | Insecticide contre les ravageurs carpophages du cotonnier ainsi que les pucerons et les aleurodes |

* APV =
 * HOM =

Autorisation Provisoire de Vente
 Homologation

ANNEXE 5 - ETATS GENERAUX DE L'EDITION SCIENTIFIQUE AU SAHEL DECLARATION DE BAMAKO

Nous, Directeurs scientifiques, Rédacteurs scientifiques et Editeurs scientifiques, Délégués des institutions des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), réunis à l'INSAH (Bamako) du 2 au 5 novembre 1998

Considérant l'importance de la recherche pour le développement durable de l'agriculture et de l'élevage au Sahel,

Considérant le rôle vital de la publication et de la diffusion des résultats de recherche pour le progrès de la recherche,

Considérant que les SNRA sont les instances les plus à même de mener les recherches permettant de relever les défis auxquels font face l'agriculture et l'élevage au Sahel,

Considérant les responsabilités des SNRA dans les domaines de la recherche, de la publication et de la diffusion de l'information scientifique et technique,

Considérant que chaque SNRA compte une unité d'édition avec un personnel spécialement formé en édition scientifique et capable de mener à terme la publication et la diffusion de publications scientifiques et techniques,

Considérant que chaque SNRA compte en son sein un personnel spécialement formé à la rédaction d'articles scientifiques et capable à son tour de former des chercheurs à la rédaction d'articles scientifiques,

Félicitons le CILSS et l'INSAH pour l'organisation des présents Etats généraux de l'Édition scientifique au Sahel,

Saluons la création par l'INSAH de la revue scientifique sous-régionale Etudes et recherches sahéliennes et du bulletin d'information Liaison Sahel.

Recommandons aux Directeurs des SNRA

1. de créer officiellement ou de réhabiliter les structures de valorisation des résultats de la recherche,
2. de mettre en place un programme de publications scientifiques et techniques approprié,
3. de mettre en place un comité scientifique de publications capable de superviser ce programme d'éditions,
4. de mettre en place un comité de lecture capable de valider les résultats scientifiques,

5. d'inciter les chercheurs à publier des articles scientifiques ou de vulgarisation,
6. d'apporter leur appui à la promotion des publications de l'INSAH,
7. d'officialiser les fonctions de formateur à la rédaction scientifique et d'éditeur scientifique et de les affecter aux tâches pour lesquelles ils ont été formés,
8. de confier l'édition et la diffusion de tous les documents scientifiques des institutions aux seules unités d'édition de ces institutions,
9. de faire inscrire aux budgets des institutions, et d'en assurer le suivi effectif, les lignes pour la communication scientifique en général et l'édition et la publication en particulier, ceci afin d'éviter que l'impression et la diffusion des manuscrits disponibles ne soient reportées ou annulées faute de trésorerie,
10. d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes afin que la diffusion radio et télé des résultats de la recherche bénéficie d'un statut et de tarifs préférentiels.

Fait à Bamako (Mali), le 05 novembre 1998

ANNEXE 6 - DOCUMENTS PUBLIES

ETUDES ET RECHERCHES SAHÉLIENNES : N°0. CONTENU

Josué Dioné : *le PRISAS examine l'impact de la dévaluation du fcfa.*

David Dibley, Thomas Reardon, John Staatz : *How Does a Devaluation Affect an Economy? Lessons from Africa, Asia and Latin America.*

Bakary Kanté, Thomas Reardon, Amagoin Keita : *Dévaluation du franc cfa : analyse typologique des mesures d'accompagnement.*

James Tefft, Salif Coulibaly, Josué Dioné, Aboudou Diarra : *Impact de la dévaluation du franc cfa sur le secteur de la santé au Mali.*

James Tefft : *Comment profiter de l'aubaine cotonnière.*

Josué Dioné, James Tefft, Mbaye Yade, Bakary Kanté, Anne Chohin : *Ajustement structurel, politiques économiques et sécurité alimentaire au Sahel*

James Tefft, Mbaye Yade, Anne Chohin : *Evolution des prix relatifs et effets sur les revenus et la sécurité alimentaire suite à la dévaluation du franc cfa.*

ETUDES ET RECHERCHES SAHÉLIENNES : N°1 CONTENU

M.S. SOMPO-CEESAY : *Editorial*

William A. Masters : *Impact de la recherche agricole en Afrique et au Sahel.*

NJomaha Charles, Adamou Abba, Yapi Atse : *Etude d'impact de la S35 dans l'extrême-Nord Cameroun*

Monica G. Fisher, William A. Masters, Mamadou Sidibé : *Technical Change in Senegal's Irrigated Rice Sector : Assessment under Uncertainty*

Sirajo Seidi : *An Economic Analysis of Mangrove Rice Research, Extension and Seed Production in Guinea-Bissau : Preliminary Evidence from the Tombali Region*

Namba Yallah : *Evaluation de l'impact de la recherche agronomique au Tchad : cas du coton*

A.M. Yapi, A.O. Kergna, S.K. Debrah, A. Sidibé et O. Sanogo : *Analyse économique de l'impact de la recherche sur le sorgho et le mil au Mali*

James Edwin, William A. Masters : *Returns to Rice Technology Development in Sierra Leone*

BULLETIN

Mbaye Yade, Ousmane Sanogo et Youssouf Koné : *Evolution de la filière bovine au Mali trois ans après la dévaluation du franc cfa.*

SYNTHESE RÉGIONALE

Mbaye Yade et Bakary Kanté : *Impact de la dévaluation du Fcfa sur la promotion des échanges du bétail et de la viande : résultats préliminaires.*

AUTRES DOCUMENTS FINALISÉS

Fall, Lena. Ndiaye et Pape Touty Sow : *Impact de la dévaluation du F.CFA sur la filière coton du Sénégal Unité de Politique Agricole.*

Abdelwahid, M. Yacoub; Ngona Georges et Mahamat Foye : *Impact de la dévaluation sur la filière coton au Tchad.*

Lamissa, Diakité; Demba Kébé et Hamady Djouwara : *Impact de la dévaluation du franc cfa sur le comportement des producteurs de coton de la zone CMDT de Sikasso et de Koutiala.*

Mariko, Dramane; Anne Chohin et Valerie Kelly : *Evolution de la filière Riz à l'Office du Niger au Mali.*

Mariko, Dramane; Anne Chohin et Valerie Kelly : *Evolution de la filière maraîchère à l'Office du Niger au Mali.*

Ndione, Cheikh Mbacké : *Etude d'impact de la dévaluation sur la compétitivité, l'investissement et la durabilité de la filière bétail / viande au Sénégal.*

Koné, Siaka Youssouf et Ousmane Sanogo: *Effets de la dévaluation du franc cfa sur la filière bétail / viande au Mali.*

Kaboré, O. Felix Zoungara, T.; Pierre et Kaboré T. Samuel : *Analyse de la filière animale au Burkina Faso.*

LISTE DES MONOGRAPHIES PUBLIÉES

Termes utilisés couramment en Gestion des ressources naturelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest : éléments de définition et description de quelques pratiques.

Gestions des ressources naturelles au Sahel : pratiques vulgarisées

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Mali

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux en Guinée Bissau

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Cap Vert



Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Niger

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Tchad

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Burkina Faso

Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel : état des lieux au Sénégal

Bibliographie spécialisée sur la gestion des ressources naturelles au Sahel

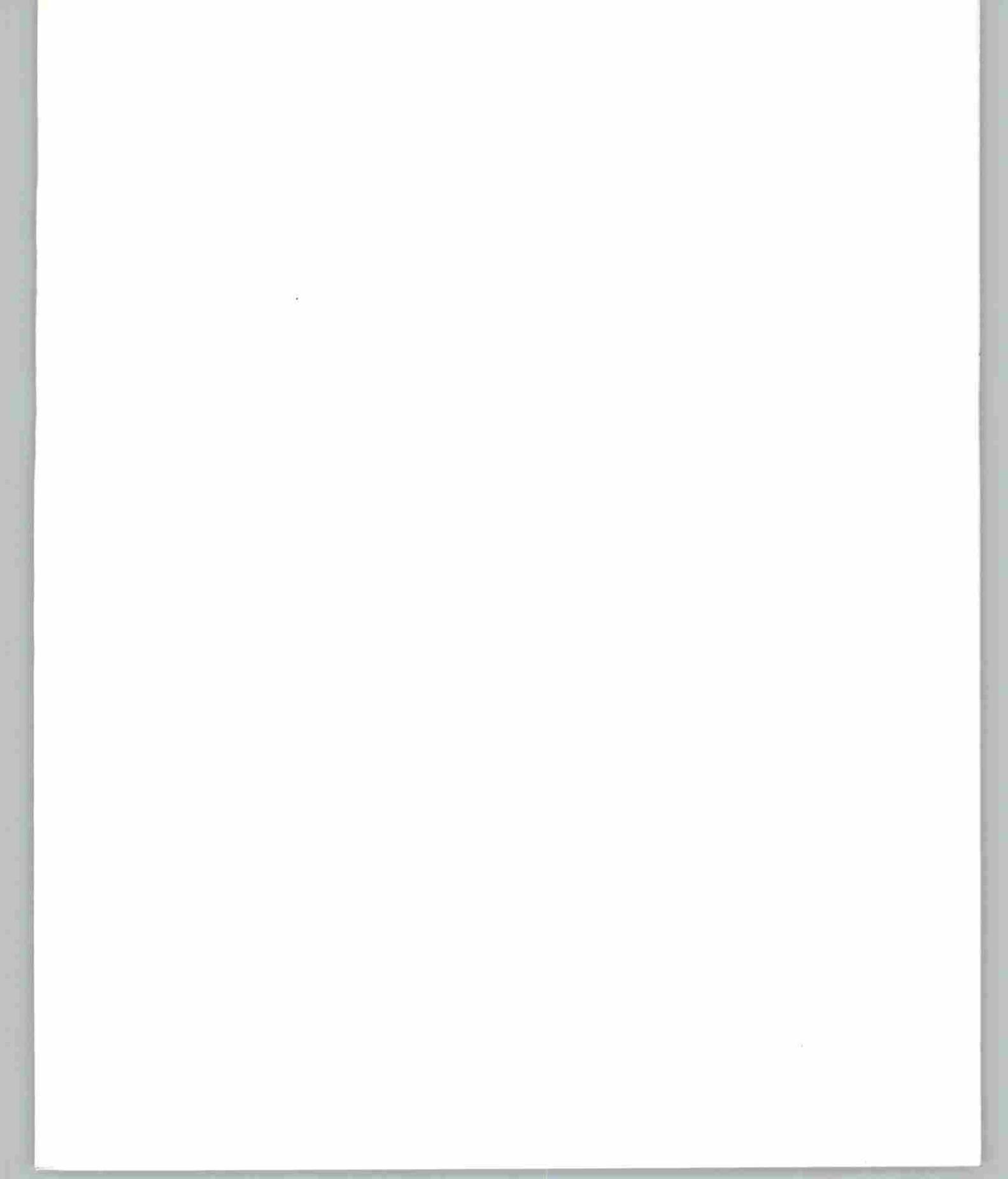
65
Programme Mali et "Recherches Agro-Socio-Economiques"

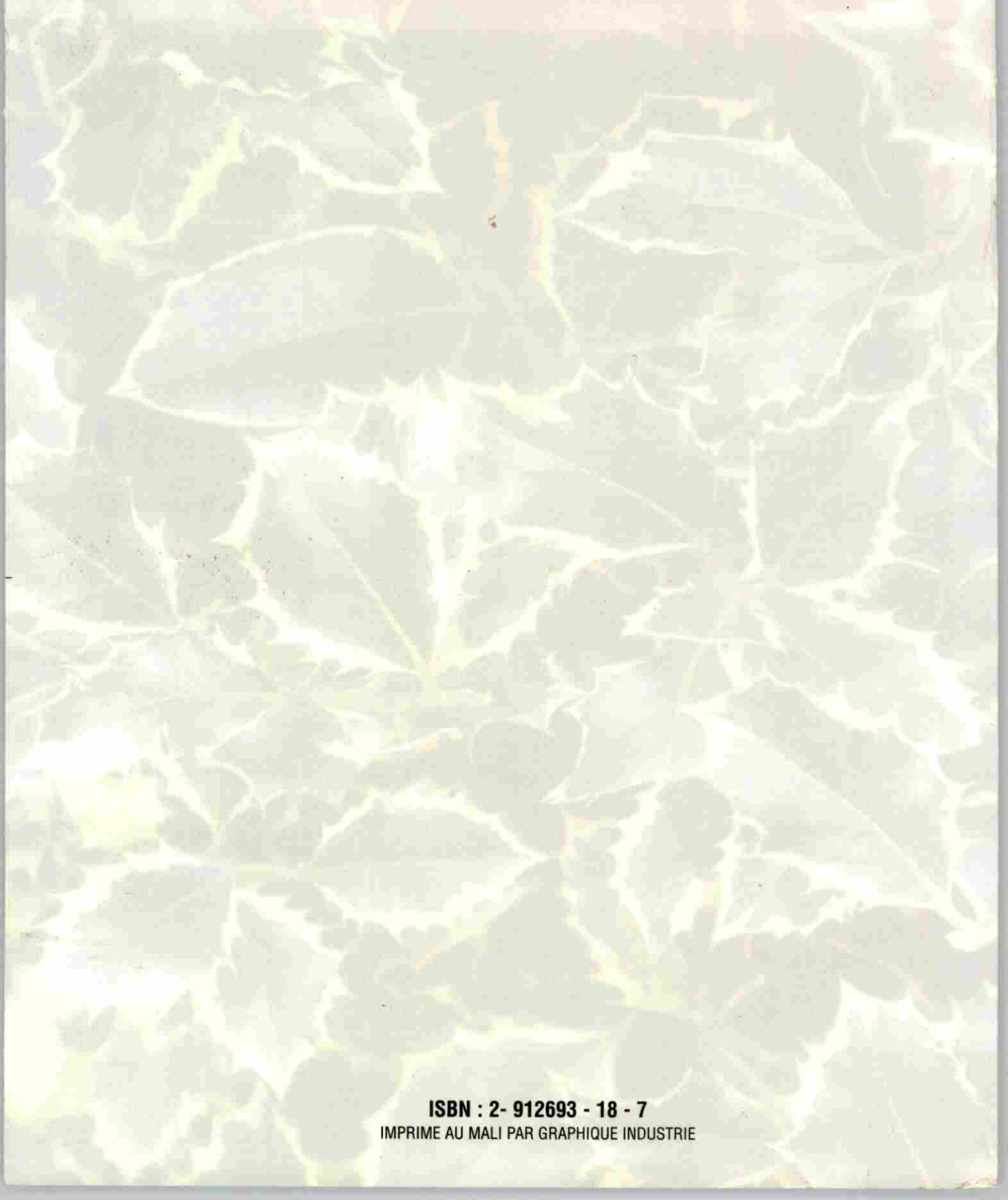
Rapport Annuel 1998

Programme Majeur Recherches Agro-Socio-Economiques (AGROSOC)

Editeur scientifique et réviseur linguistique : Abdoul Aziz Ly

Bamako, Octobre 2000





ISBN : 2-912693-18-7
IMPRIME AU MALI PAR GRAPHIQUE INDUSTRIE